

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1691

15 juillet 2013

SOMMAIRE

22 Investment S.A.	81129	Mia S.A.	81122
3DMECA S.à r.l.	81129	MMLUX S.à r.l.	81164
Airbus Ré S.A.	81130	MW Invest S.A.	81122
Allida S.A., SPF	81130	Natural Resources Value Fund S.C.A. SI- CAF-SIF	81124
Alpine Finance S.à r.l.	81129	New Capital Sicav	81124
American Services Company S.à r.l.	81129	Palamon Collection S.à r.l.	81124
Anatevka	81130	Pegaso Finance S.à r.l.	81127
Arta Investment S.A.	81129	Piquemal S.à r.l.	81125
Assya Holding	81130	Premium Restaurant Brands Luxemburgo S.à r.l.	81125
Atom Holding S.à r.l.	81135	Professional Investment Consultants (Eu- rope) S.A.	81126
Audace Coiffure	81129	Pundamilia Family Office	81126
Axel Finance S.A.	81130	Quintiles Luxembourg S. à r.l.	81133
Bevo S. à r.l.	81134	REDK 1 S.à r.l.	81126
Buse & Cie Holding SA	81130	Roi Special Opportunities S.C.A.	81134
Caves Scheid	81130	Romtop S.A.	81123
Ciresia	81168	Safine S.à r.l.	81127
Complix Luxembourg S.A.	81131	SAS Institute S.à r.l.	81127
Conadau S.A.-SPF	81123	SBSAL S.à r.l.	81127
Courteline Holdings S.A.	81123	S.C.I. Ehlbusch	81167
CPMT S.à r.l.	81131	SilverStreet Management S.à r.l.	81134
CTP, Companies & Trusts Promotion S.à r.l.	81131	Snobfood Holdings S.A.	81133
Deep Blue Holding S.A.	81122	Société du Parking des Martyrs S.A.	81127
Dété Publicité & Communication S.à r.l.	81168	STW Immo	81128
Duomae Luxembourg S.à r.l.	81131	T6 - Ney & Partners S.à r.l. en abrégé Ney & Partners	81128
Ehlbusch-Invest S.C.I.	81167	T.M.F S.à r.l.	81133
EM Group	81131	Tres	81128
Food Expert S.A.	81125	Vega Holding S.A.	81127
Galea Finance S.A.	81131	Venar S.A.	81128
Galerie Commerciale de Kirchberg	81132	VII Strand A S.à r.l.	81128
HMC Investments S.A.	81132	VII Strand B S.à r.l.	81128
Hubema S.A. SPF	81132	Westjay S.à r.l.	81168
I.C. Medical	81132		
I.C. Medical	81132		
Indushold S.A.- SPF	81132		

Mia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 134.962.

—
Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 27 mai 2013

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes.

Sont renommés Administrateurs:

Mme Angelina Scarcelli, Employée privée, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux comptes:

Luxembourg International Consulting S.A. (Interconsult) avec siège social à L-1371 Luxembourg - 7, Val Sainte-Croix.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2019.

Luxembourg, le 27 mai 2013.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2013069245/22.

(130085061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

MW Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 172.600.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 21 mai 2013

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité

- de nommer un nouvel administrateur Madame Seham AL JASSAR, née le 10/02/1959 à Kuwait, résidant à Abdallah Ben El Makeffa, Kihatan Koweit.

- le Conseil d'administration ensuite décide à l'unanimité de nommer Madame AL JASSAR, prénommée au poste d'administrateur-délégué, conformément à l'article 8 des statuts.

Madame AL JASSAR est autorisée à engager la société sous sa signature individuelle pour toutes les opérations journalières.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire en 2017.

- La nomination de Madame Al Jassar sera ratifiée à la prochaine assemblée des actionnaires.

Le 21 mai 2013.

Certifié sincère et conforme

Triple A Consulting S.A.

Référence de publication: 2013069259/20.

(130085040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

Deep Blue Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 73.623.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013069732/12.

(130086534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Conadau S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 149.775.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 28 mai 2013 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Mr Mirko von RESTORFF, Administrateur de catégorie A, Président et Administrateur-Délégué, administrateur de sociétés, 11, rue de l'Europe, L-7225 Bereldange, Luxembourg;

- Mr André BALDAUFF, Administrateur de catégorie B, diplômé ESC Paris, 75, rue Jean-François Boch, L-1244 Luxembourg, Luxembourg;

- Mr Henri GRISIUS, Administrateur de catégorie B, licencié en sciences économiques appliquées, 30, rue Joseph Hansen, L-1716 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale du 28 mai 2013 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Hans-Jürgen SALBACH, 7, rue Jean-Baptiste Fresez, L-1542 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 29 mai 2013.

Pour CONADAU S.A.-SPF

Société anonyme de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2013069706/22.

(130085980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Romtop S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 122.361.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2013, Mr Giuliano BIDOLI, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a été nommé administrateur, avec effet rétroactif au 5 décembre 2012, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Mr Olivier LECLIPTEUR.

Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle 2014.

Par cette même assemblée, les mandats des administrateurs Mme Viviane HENGEL et Mme Caroline FELTEN, ainsi que celui du commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ont été renouvelés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle 2014.

Luxembourg, le 29.05.2013.

Pour: ROMTOP S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal / Cindy Szabo

Référence de publication: 2013069345/20.

(130085149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

Courteline Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 138.044.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

COURTELINE HOLDINGS S.A.

Signature

Référence de publication: 2013069709/12.

(130086200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Palamon Collection S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.908.150,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 124.968.

Depuis le 18 décembre 2012:

- la Part Sociale de Classe A détenue par l'associé Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, est détenue par l'associé Palamon Collection Holdco S.à.r.l., avec siège social au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg;

- la Part Sociale de Classe A détenue par l'associé Pascal Roumigüé, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, est détenue par l'associé Palamon Collection Holdco S.à.r.l., précité;

- la Part Sociale de Classe A détenue par l'associé Bruno Bagnouls, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, est détenue par l'associé Palamon Collection Holdco S.à.r.l., précité.

Dès lors, l'associé Palamon Collection Holdco S.à.r.l., précité, détient 76.326 Parts Sociales de Classe A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2013.

Référence de publication: 2013069291/19.

(130084950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

Natural Resources Value Fund S.C.A. SICAF-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 148.003.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Natural Resources Value Fund S.C.A. SICAF-SIF

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2013069993/12.

(130086514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

New Capital Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 167.765.

Extrait des Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 30 avril 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Agustin Queirolo et José Moreira, en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014;

2. d'acter la démission de Monsieur Michele Santo de son poste d'administrateur avec effet au 30 avril 2013;

3. de nommer Monsieur Guillermo Davies, avec résidence professionnelle à Zonamerica, Ruta 8km 17.500, Edif. Beta 3, Of. 010/011/012B, 91600 Montevideo-Uruguay, en qualité d'administrateur pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014;

4. de réélire Deloitte Audit S.à.r.l., en qualité de réviseur d'entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2013.

Pour NEW CAPITAL SICAV

ANDBANK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2013069274/22.

(130085300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

Piquemal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 80.262.

EXTRAIT

En date du 23 mai 2013, l'associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

- La démission d'Elke Leenders, en tant que gérant de la société, est acceptée avec effet au 16 avril 2013.
- La démission de Freddy de Petter, en tant que gérant de la société, est acceptée avec effet immédiat.
- Wim Rits, ayant son adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 28 mai 2013.

Référence de publication: 2013069296/16.

(130084818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

Premium Restaurant Brands Luxemburgo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.524.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 28 février 2013 entre Cahabon Holdings, Ltd. et Latregion S.A. les parts sociales entre ces deux associés seulement sont réparties comme suit:

- Latregion S.A. domicilié Shirley Street, Sassoon House, Nassau, New Providence, Bahamas détient 8.434.800 parts sociales de classe A, 8.434.800 parts sociales de classe B, 8.434.800 parts sociales de classe C, 8.434.800 parts sociales de classe D, 8.434.800 parts sociales de classe E, 8.434.800 parts sociales de classe F, 8.434.800 parts sociales de classe G, 8.434.800 parts sociales de classe H, 8.434.800 parts sociales de classe I, et 8.434.800 parts sociales de classe J d'une valeur nominale de USD 0,01 chacune.

- Cahabon Holdings, Ltd. domicilié à Pasea Estate, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, et immatriculé sous le numéro 232837 auprès du «Registrar of Corporate Affairs» ne détient plus aucune part sociale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Premium Restaurant Brands Luxemburgo S.à r.l.

Jacob Mudde

Gérant A

Référence de publication: 2013069298/21.

(130084831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

Food Expert S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 5, Passage Roger Manderscheid.

R.C.S. Luxembourg B 130.084.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2013

Gonzalo PEREZ DE CASTRO et Mohammed KARA, demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg 60 Grand-rue, sont renommés administrateurs. MATRICE INTERNATIONAL SA RCSL n° B 80362, L-1660 Luxembourg 60 Grand-rue, est nommé administrateur en remplacement de Madeleine SARLETTE. Gonzalo PEREZ DE CASTRO assumant la fonction d'administrateur délégué. Fortunato CAUZZO, demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg 60 Grand-rue, est renommé Commissaire aux comptes.

Ces mandats viendront à échéance à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Pour extrait sincère et conforme

EASIT S.A.

Référence de publication: 2013069816/16.

(130086146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Professional Investment Consultants (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 70.687.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société anonyme PROFESSIONAL INVESTMENT CONSULTANTS (EUROPE) S.A. tenue extraordinairement en date du 28 mai 2013 à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, que:

Les mandats des administrateurs, de l'administrateur délégué et du commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019

Conseil d'Administration

David Martin

Mark Willee

Jamila Ben Saleh

Commissaire aux comptes

Citadel Administration S.A.

Administrateur délégué

David Martin

Pour extrait conforme

D. Martin

Administrateur

Référence de publication: 2013069327/23.

(130084794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

Pundamilia Family Office, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 171.385.

Cession de parts

La soussignée, IONOSIS LTD, société de droit de maltais, ayant son siège social «C» Ivy Mansions, Triq il-Qasam, Swieqi SWQ 3025, Malta, inscrite au Registrar of Companies sous le Numéro C40641

transfère à

la société GHM CORPORATE LTD, société de droit de maltais, ayant son siège social «C» Ivy Mansions, Triq il-Qasam, Swieqi SWQ 3025, Malta, inscrite au Registrar of Companies sous le Numéro C60006

le nombre de 49 parts sociales de la Sàrl PUNDAMILIA FAMILY OFFICE, avec siège social 283 route d'Arlon à L-8011 Strassen, numéro R.C.S. Luxembourg B.171.385 au capital de 50.000 EUR.

La soussignée, Ariane VANSIMPSEN, agissant en sa qualité de gérante de la société PUNDAMILIA FAMILY OFFICE Sàrl, déclare accepter la présente cession de parts au nom et pour le compte de la société PUNDAMILIA FAMILY OFFICE sàrl.

Fait à Strassen, le 28 mai 2013.

IONOSIS Ltd / GHM CORPORATE Ltd / Ariane VANSIMPSEN

Signatures

Le vendeur / L'acheteur / Gérante

Référence de publication: 2013069336/22.

(130084911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

REDK 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 121.465.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070065/9.

(130085709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Société du Parking des Martyrs S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 24B, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 18.076.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070092/9.

(130085749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Safine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 144.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070099/9.

(130085975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

SAS Institute S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 77.390.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070102/9.

(130086190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

SBSAL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9775 Weicherdange, Maison 11B.

R.C.S. Luxembourg B 162.166.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070106/9.

(130086529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Pegaso Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.008.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070043/9.

(130086273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Vega Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.775.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070165/9.

(130086313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Venar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 135.810.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070167/9.

(130086157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

STW Immo, Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 4-6, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 131.172.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070126/9.

(130085765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Tres, Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 69.713.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070151/9.

(130086325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

T6 - Ney & Partners S.à r.l. en abrégé Ney & Partners, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6184 Gonderange, 15, rue Wangert.

R.C.S. Luxembourg B 56.847.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070154/9.

(130085926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

VII Strand A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 161.572.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070170/9.

(130086169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

VII Strand B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 161.608.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070171/9.

(130086170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

22 Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 135.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070180/9.

(130086156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Alpine Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 136.912.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070244/9.

(130086851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

3DMECA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 4, rue Pierre Grégoire.

R.C.S. Luxembourg B 157.505.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070184/9.

(130086314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

American Services Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 140.820.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070246/9.

(130087235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Arta Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 169.991.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070250/9.

(130086792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Audace Coiffure, Société Anonyme.

Siège social: L-4820 Rodange, 12, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 128.144.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070292/9.

(130086650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

**Anatevka, Société Anonyme,
(anc. Assya Holding).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 95.132.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013070282/9.
(130086631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Airbus Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 50.641.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013070273/9.
(130086664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Allida S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 151.748.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013070275/9.
(130087047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Axel Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 20, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 71.746.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013070298/9.
(130087263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Caves Scheid, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6773 Grevenmacher, 8, rue du Pont.
R.C.S. Luxembourg B 26.405.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013070336/9.
(130086659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Buse & Cie Holding SA, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 148.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013070319/9.
(130087121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Complix Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 84, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 153.689.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070350/9.

(130086860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

CPMT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9775 Weicherdange, Maison 11B.

R.C.S. Luxembourg B 162.168.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070355/9.

(130086783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

CTP, Companies & Trusts Promotion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 35.891.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070356/9.

(130086899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Duomae Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 158.391.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070376/9.

(130086942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

EM Group, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 160.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070414/9.

(130087067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Galea Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 57.112.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070444/9.

(130086577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Galerie Commerciale de Kirchberg, Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 50.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070445/9.

(130087059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

HMC Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8325 Capellen, 98, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 169.826.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070468/9.

(130087356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Hubema S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 105.595.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070472/9.

(130086924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

I.C. Medical, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 150.619.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070475/9.

(130086757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

I.C. Medical, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 150.619.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070476/9.

(130087042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Indushold S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 36.314.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013070495/9.

(130086559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

Quintiles Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 226.717.998,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 115.379.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2013.

Référence de publication: 2013069338/11.

(130085160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

T.M.F S.à.r.l, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-4843 Rodange, 38, Fontaine d'Olière.
R.C.S. Luxembourg B 138.760.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2013, représentant l'intégralité du capital social, a pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

1. la société accepte la démission du gérant administratif,

M. DIAS MONTEIRO Luis Manuel, né le 19 mars 1970 à Sao Julia da Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-4843 Rodange,
38, rue Fontaine d'Olière

2. la société décide de nommer gérante administrative Mme SANTOS FERREIRA Ana Lucia, née le 06 avril 1978 à Lavos (Portugal), demeurant à L-4843 Rodange, 38, rue Fontaine d'Olière

Et lecture faite, les associés et gérants ont signé.

M. DIAS MONTEIRO Luis Manuel / Mme SANTOS FERREIRA Ana Lucia.

Référence de publication: 2013069450/19.

(130085237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

Snobfood Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 129.207.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2013 que:

- Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

* Madame Joëlle MAMANE, administrateur de sociétés, née à Fès (Maroc), le 14 janvier 1951, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, rue Aldringen, 23.

* Monsieur Maurice GOZLAN, administrateur de sociétés, né à Marrakech (Maroc), le 17 novembre 1944, demeurant au 5, Rue de l'Alboni, F-75016, Paris.

* Monsieur Jean-François TORRES, administrateur de sociétés, né à Alger (Algérie), le 10 août 1957, demeurant professionnellement au 7, Rue Alliés, F-06400 Cannes.

* Monsieur Lucas Benjamin GOZLAN, administrateur de sociétés, né à Neuilly-sur-Seine, le 28 juin 1983, demeurant au 23, rue du Docteur Calmette, «Les jardins de Saint-Nicolas», F-06400 Cannes.

- A été réélue au poste de Commissaire:

* MONTBRUN REVISION Sàrl, RCS Luxembourg N° B 67501, dont le siège social est établi au 2, avenue Charles de Gaulle - Le Dôme - Espace Pétrusse L-1653 Luxembourg.

- Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013069419/24.

(130084799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

Roi Special Opportunities S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 161.976.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2013.

Pour BPVN ENHANCED FUND

Banque Degroof Luxembourg S.A.

Corinne ALEXANDRE / Valérie GLANE

- / *Fondé de pouvoir*

Référence de publication: 2013069368/15.

(130085693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

SilverStreet Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 153.488.

EXTRAIT

Conformément au pouvoir accordé par la clause 12 du contrat de fiducie, le fiduciaire, Confiance Limited, a décidé lors d'une réunion du conseil de gérance de changer le nom de l'associé unique de la Société de The Vaughan-Smith Family Trust en The Spring Trust.

Ainsi, depuis le 28 juin 2012, l'associé unique de la Société s'appelle The Spring Trust,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Malcolm Wilson

Mandataire

Référence de publication: 2013069380/16.

(130084904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

Bevo S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 7, Lauthegaass.
R.C.S. Luxembourg B 135.361.

Protokoll der außerordentlichen Versammlung der Bevo S.ar.L. am Montag, 06.05.2013

Bevo S.ar.L.-B 135361

100% des Kapitals sind anwesend

Beginn: 10:00 Uhr

Top 1 Wechsel des Geschäftsführers

Es wird einstimmig beschlossen, dass mit sofortiger Wirkung Frau Birgit Johannes, wohnhaft in D-66780 Rehlingen-Siersburg, geb. am 21.02.1964 in Eimersdorf, als Geschäftsführerin aus o.g. Gesellschaft ausscheidet.

Top 2 Neue Geschäftsführer

Als neue Geschäftsführer wird Herr Thomas Johannes, Wohnhaft in D-66780 Rehlingen-Siersburg, Im Brühl 6b, geb. am 06.02.1963 in Merzig - Saar, Comptable, ernannt.

Top 3 Weitere Beschlüsse wurden durch die Geschäftsführung nicht getroffen.

Der neue Geschäftsführer beendet die außerordentliche Versammlung um 10:15 Uhr.

Stadtbredimus, den 06.05.2013.

Thomas Johannes / Birgit Johannes

Comptable Geschäftsführer / -

Référence de publication: 2013069629/22.

(130085911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Atom Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 524.289,58.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 170.152.

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth day of May,
before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Notary").

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Atom Holding S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B. 170.152, incorporated by a notarial deed drawn up by Me Jean-Joseph Wagner notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 11 July 2012, and whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") under number 2017 page 96787 dated 14 August 2012. The Articles have been amended for the last time on 27 September 2012 published in the Mémorial under number 2673 page 128258 dated 31 October 2012.

Flora Gibert, employee whose professional address is in Luxembourg, acted as Chairman of the meeting with the consent of the meeting.

The Chairman appointed Sara Lecomte, employee whose professional address is in Luxembourg, to act as Secretary.
The meeting elected also Rachel Uhl to act as Scrutineer.

These appointments having been made, the Chairman declared that:

I. The names of the shareholders present at the meeting or represented at the meeting by proxies (together the "Founding Shareholders") and the number of shares held by them are shown on an attendance list. This attendance list, signed by or on behalf of the Shareholders, the Notary, the Chairman, Scrutineer and Secretary, together with the proxy forms, signed *in varietur* by the shareholders represented at the meeting by proxyholders, the Notary and the Chairman, Scrutineer and Secretary, shall remain annexed to the present deed and shall be registered with it.

II. The attendance list shows that shareholders holding forty-one million five hundred and eighty-five thousand two hundred and eight (41,585,208) shares representing the whole share capital of the Company are present at the meeting or represented at the meeting by proxies. All the Shareholders have declared that they have been sufficiently informed of the agenda of the meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities. The meeting is therefore properly constituted and can validly consider all items of the agenda.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Creation of 20 new classes of shares in the Company's share capital.

2. Capital increase by an amount of one hundred and eight thousand four hundred and thirty seven Euros and fifty Cents (EUR 108,437.50) in order to raise it from its current amount of four hundred and fifteen thousand eight hundred and fifty-two Euros and eight Cents (EUR 415,852.08) to five hundred and twenty-four thousand two hundred and eighty-nine Euros and fifty-eight Cents (EUR 524,289.58) by creating and issuing ten million eight hundred and forty-three thousand seven hundred and fifty (10,843,750) shares with a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each divided into classes of shares (the "New Shares") and related share premium and having the rights and obligations set out in the Articles as amended.

3. Subscription and payment of the New Shares.

4. Decision to subsequently amend article 5.1 of the Articles.

5. Full restatement of the Articles, without changing the object clause.

6. Miscellaneous.

After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The Founding Shareholders resolve to create the following 20 new classes of shares in the Company's share capital:

- class C1 shares (the "Class C1 Shares");
- class C2 shares (the "Class C2 Shares");
- class C3 shares (the "Class C3 Shares");
- class C4 shares (the "Class C4 Shares");
- class C5 shares (the "Class C5 Shares");
- class C6 shares (the "Class C6 Shares");
- class C7 shares (the "Class C7 Shares");

- class C8 shares (the "Class C8 Shares");
- class C9 shares (the "Class C9 Shares");
- class C10 shares (the "Class C10 Shares");
- class D1 shares (the "Class D1 Shares");
- class D2 shares (the "Class D2 Shares");
- class D3 shares (the "Class D3 Shares");
- class D4 shares (the "Class D4 Shares");
- class D5 shares (the "Class D5 Shares");
- class D6 shares (the "Class D6 Shares");
- class D7 shares (the "Class D7 Shares");
- class D8 shares (the "Class D8 Shares");
- class D9 shares (the "Class D9 Shares"); and
- class D10 shares (the "Class D10 Shares");

each having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) and having the rights and obligations as set out in the Articles as amended by the following resolutions.

Second resolution

The Founding Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred and eight thousand four hundred and thirty seven Euros and fifty Cents (EUR 108,437.50) in order to raise it from its current amount of four hundred and fifteen thousand eight hundred and fifty-two Euros and eight Cents (EUR 415,852.08) to five hundred and twenty-four thousand two hundred and eighty-nine Euros and fifty-eight Cents (EUR 524,289.58) by creating and issuing a total number of ten million eight hundred and forty-three thousand seven hundred and fifty (10,843,750) shares as detailed below (collectively referred to as the "New Shares") each having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) and with a share premium of a global amount of one million three hundred and fifty-one thousand five hundred and sixty-two Euros and fifty Cents (EUR 1,351,562.50) relating to the relevant alphabetical series of shares and having the rights and obligations set out in the Articles, as amended by the Fourth Resolution, through a contribution in cash.

The New Shares are issued as follows:

- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C1 Shares;
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C2 Shares;
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C3 Shares;
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C4 Shares;
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C5 Shares;
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C6 Shares;
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred (527,900) Class C7 Shares;
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred (527,900) Class C8 Shares;
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred (527,900) Class C9 Shares;
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred (527,900) Class C10 Shares;
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D1 Shares;
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D2 Shares;
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D3 Shares;
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D4 Shares;
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D5 Shares;
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D6 Shares;
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-four (556,474) Class D7 Shares;
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-four (556,474) Class D8 Shares;
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D9 Shares; and
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D10 Shares.

Atom MEPCO S.C.A (the "New Shareholder" and together with the Founding Shareholders referred to as the "Shareholders"), a Luxembourg société en commandite par actions, having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 171821, declares to subscribe for all of the New Shares and related share premium through a contribution in cash of a total amount of one million four hundred and sixty thousand Euros (EUR 1,460,000.-). Such contribution in cash is allocated as follows: (i) one hundred and eight thousand four hundred and thirty seven Euros and fifty Cents (EUR 108,437.50) are allocated to the share capital of the Company and (ii) one million three hundred and fifty-one thousand five hundred and sixty-two Euros and fifty Cents (EUR 1,351,562.50) are allocated to the share premium account of the Company, which shall remain attached respectively to the Class C Shares and Class D Shares.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Third resolution

The Shareholders subsequently resolve to amend article 5.1 of the Articles of the Company which shall read as follows:

" **5.1.** The share capital of the Company is five hundred and twenty-four thousand two hundred and eighty-nine Euros and fifty-eight Cents (EUR 524,289.58) divided into as follows:

- four million four hundred fifty-eight thousand six hundred fifty-two (4,458,652) Class A1 Shares (the "Class A1 Shares");
- three million nine hundred eighty-six thousand seventy (3,986,070) Class A2 Shares (the "Class A2 Shares");
- four million ninety-seven thousand three hundred sixty-one (4,097,361) Class A3 Shares (the "Class A3 Shares");
- four million ninety-seven thousand three hundred sixty-one (4,097,361) Class A4 Shares (the "Class A4 Shares");
- four million ninety-seven thousand three hundred sixty-one (4,097,361) Class A5 Shares (the "Class A5 Shares");
- four million one hundred seventeen thousand seven hundred fifteen (4,117,715) Class A6 Shares (the "Class A6 Shares");
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A7 Shares (the "Class A7 Shares");
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A8 Shares (the "Class A8 Shares");
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A9 Shares (the "Class A9 Shares");
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A10 Shares (the "Class A10 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B1 Shares (the "Class B1 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B2 Shares (the "Class B2 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B3 Shares (the "Class B3 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B4 Shares (the "Class B4 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B5 Shares (the "Class B5 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B6 Shares (the "Class B6 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B7 Shares (the "Class B7 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B8 Shares (the "Class B8 Shares");
- sixteen thousand one hundred (16,100) Class B9 Shares (the "Class B9 Shares");
- sixteen thousand one hundred (16,100) Class B10 Shares (the "Class B10 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C1 Shares (the "Class C1 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C2 Shares (the "Class C2 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C3 Shares (the "Class C3 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C4 Shares (the "Class C4 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C5 Shares (the "Class C5 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C6 Shares (the "Class C6 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred (527,900) Class C7 Shares (the "Class C7 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred (527,900) Class C8 Shares (the "Class C8 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred (527,900) Class C9 Shares (the "Class C9 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred (527,900) Class C10 Shares (the "Class C10 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D1 Shares (the "Class D1 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D2 Shares (the "Class D2 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D3 Shares (the "Class D3 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D4 Shares (the "Class D4 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D5 Shares (the "Class D5 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D6 Shares (the "Class D6 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-four (556,474) Class D7 Shares (the "Class D7 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-four (556,474) Class D8 Shares (the "Class D8 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D9 Shares (the "Class D9 Shares");
- and -five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D10 Shares (the "Class D10 Shares");

(hereafter referred to as the "Shares" and each a "Share") each having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) and having their rights and obligations as set out in the Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly."

Fourth resolution

The Shareholders resolve to fully restate the Articles, without changing its object clause, which shall read as follows:

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Atom Holding S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Board of Managers (as defined in Article 11.1); or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Managers.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Managers thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Managers thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Managers thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve,

manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is five hundred and twenty-four thousand two hundred and eighty-nine Euros and fifty-eight Cents (EUR 524,289.58) divided into as follows:

- four million four hundred fifty-eight thousand six hundred fifty-two (4,458,652) Class A1 Shares (the "Class A1 Shares");
- three million nine hundred eighty-six thousand seventy (3,986,070) Class A2 Shares (the "Class A2 Shares");
- four million ninety-seven thousand three hundred sixty-one (4,097,361) Class A3 Shares (the "Class A3 Shares");
- four million ninety-seven thousand three hundred sixty-one (4,097,361) Class A4 Shares (the "Class A4 Shares");
- four million ninety-seven thousand three hundred sixty-one (4,097,361) Class A5 Shares (the "Class A5 Shares");
- four million one hundred seventeen thousand seven hundred fifteen (4,117,715) Class A6 Shares (the "Class A6 Shares");
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A7 Shares (the "Class A7 Shares");
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A8 Shares (the "Class A8 Shares");
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A9 Shares (the "Class A9 Shares");
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A10 Shares (the "Class A10 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B1 Shares (the "Class B1 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B2 Shares (the "Class B2 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B3 Shares (the "Class B3 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B4 Shares (the "Class B4 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B5 Shares (the "Class B5 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B6 Shares (the "Class B6 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B7 Shares (the "Class B7 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B8 Shares (the "Class B8 Shares");
- sixteen thousand one hundred (16,100) Class B9 Shares (the "Class B9 Shares");
- sixteen thousand one hundred (16,100) Class B10 Shares (the "Class B10 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C1 Shares (the "Class C1 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C2 Shares (the "Class C2 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C3 Shares (the "Class C3 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C4 Shares (the "Class C4 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C5 Shares (the "Class C5 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred and three (527,903) Class C6 Shares (the "Class C6 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred (527,900) Class C7 Shares (the "Class C7 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred (527,900) Class C8 Shares (the "Class C8 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred (527,900) Class C9 Shares (the "Class C9 Shares");
- five hundred and twenty-seven thousand nine hundred (527,900) Class C10 Shares (the "Class C10 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D1 Shares (the "Class D1 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D2 Shares (the "Class D2 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D3 Shares (the "Class D3 Shares");

- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D4 Shares (the "Class D4 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D5 Shares (the "Class D5 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D6 Shares (the "Class D6 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-four (556,474) Class D7 Shares (the "Class D7 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-four (556,474) Class D8 Shares (the "Class D8 Shares");
- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D9 Shares (the "Class D9 Shares");

and

- five hundred and fifty-six thousand four hundred and seventy-three (556,473) Class D10 Shares (the "Class D10 Shares");

(hereafter referred to as the "Shares" and each a "Share") each having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) and having their rights and obligations as set out in the Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish share premium accounts corresponding to a specific class of Share (the "Share Premium Accounts") into which any premium paid on a given class of Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law, any Shareholders' Agreement and these Articles, it being understood that any share premium paid into such Share Premium Account in respect of an Alphabetical Series of Shares shall not be reimbursed to any Shareholders other than the holders of that Alphabetical Series of Shares, irrespective of their Numerical Class.

5.3 The Company may, subject to any Shareholders' Agreement, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law, any Shareholders' Agreement and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor or to a particular class of Shares.

5.4 All Shares have equal rights subject to any Shareholders' Agreement and as otherwise provided in these Articles.

6. Distributions on shares.

6.1 All Distributions shall be allocated (i) to all holders of Class A Shares, Class B Shares and Class D Shares in proportion to their respective Fully Converted Equity Percentages unless any such Shareholder waives by written notice to the Company its right to receive such Distribution and (ii) to the holders of Class C Shares in proportion to their respective Fully Converted Equity Percentage (provided, however, that the proceeds attributable to each Class C Share (on an as converted basis) shall be reduced by the sum of (i) €0.0520930231 and (ii) an interest rate of 3% per year of €0.0520930231 (with such interest accruing daily and computed on the basis of a 360-day year of twelve 30-day months from the date of Closing to the date of determination) unless any such Shareholder waives by written notice to the Company its right to receive such Distribution.

6.2 Any Distributions will be made subject to any applicable law and to the provisions of any Shareholders' Agreement.

6.3 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

6.4 Subject to the provisions of Luxembourg Law, the Articles and any Shareholders' Agreement, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

6.5 The Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) in accordance with their respective rights before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

6.6 In the event that a dividend is declared in accordance with these Articles, then the following provisions will apply in relation to that dividend unless waived by the Shareholders and subject always to article 6.1.

6.6.1 First, the holders of Class 1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.25% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.30% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 3 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.35% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 4 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.40% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 5 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.45% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 6 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.50% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 7 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.55% of the nominal value of the Shares

issued by the Company. The holders of Class 8 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.60% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 9 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.65% of the nominal value of the Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under 6.6.1 are to be made on a pari passu basis between the holders of the relevant class of Shares subject to article 6.1 and 'pro rata' shall be interpreted as being subject to article 6.1.

6.6.2 After the dividend set out under article 6.6.1 above, all remaining income to be paid by way of dividend (the "Excess") if any, shall be paid to the holders of Class 10 Shares or if the Class 10 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 9 Shares; or if the Class 9 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 8 Shares; or if the Class 8 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 7 Shares; or if the Class 7 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 6 Shares; or if the Class 6 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 5 Shares; or if the Class 5 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 4 Shares; or if the Class 4 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 3 Shares; or if the Class 3 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 2 Shares; or if the Class 2 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of the Class 1 Shares.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under article 6.6.2 are to be made on a pari passu basis between the holders of the class of Shares subject to article 6.1 and 'pro rata' shall be interpreted as being subject to article 6.1.

7. Increases and Reductions of share capital.

7.1 The issued capital of the Company may be increased or reduced from time to time by a Shareholders' resolution adopted in accordance with these Articles and Luxembourg Law and in compliance with any Shareholders' Agreement and the Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as aforesaid.

7.2 Any reduction of the share capital of the Company will be through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued Shares of one or more Numerical Class of Shares (a 'Share Redemption').

7.3 Any Share Redemption will be made in accordance with article 6.1 pro rata between the different Alphabetical Series and shall be made in respect of the Numerical Class for each Alphabetical Series with the highest number.

7.4 Upon a Share Redemption becoming effective, the holders of the Shares which are repurchased by the Company as part of the Share Redemption (the "Redeemed Shares") will be paid the Redemption Price for each Redeemed Share.

7.5 There may not be more than an aggregate of ten Share Redemptions. For these purposes, each number of Share Redemptions will correspond to the number of Numerical Classes of Shares which are the subject of the Share Redemption. As an example of this for purposes of illustration, a Share Redemption in respect of the A1, B1, C1 and D1 Classes of Shares will constitute one Share Redemption; a Share Redemption in respect of the A1, B1, C1, D1, A2, B2, C2 and D2 Classes of Shares will constitute two Share Redemptions.

8. Indivisibility of shares.

8.1 Each Share is indivisible.

8.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

9. Transfer of shares and Securities.

9.1 The transfer of Shares is subject to the provisions of these Articles, articles 189 and 190 of the 1915 Law and the provisions of any Shareholders' Agreement.

9.2 General Transfer Restrictions.

9.2.1 No Shareholder shall Transfer any Securities, except (i) pursuant to a Permitted Transfer or (ii) pursuant to article 9.2.2, in each case subject to article 9.3, and 9.4 of these Articles and the Five Year Put Option and the Seven Year Put Option as defined in any Shareholders' Agreement, article 9.5 of the Articles and the relevant provisions of any Shareholders' Agreement or (iii) if such Transfer has been authorised by the A Shareholders. Any purported Transfer of Securities in violation of this article or of any Shareholders' Agreement shall be null and void, and the Company shall not in any way give effect to any such impermissible Transfer.

9.2.2 The A Shareholders may, until the date that is twelve months from the date of Closing, syndicate Securities to limited partners of its Affiliates that are investment funds, to other institutional investors and/or to one or more non-traditional investors, provided that the A Shareholders continues to Control the Company and to hold at least 50% of the Shares of the Company subsequently to any such Transfers permitted pursuant to this article 9.2.2.

9.3 Tag-Along Rights.

9.3.1 Other than pursuant to (i) a Permitted Transfer, (ii) article 9.2.2, (iii) article 9.4 or (iv) Section 6.1 of any Shareholders' Agreement, if the A Shareholders (the "Selling Shareholder") propose to Transfer Securities (a "Proposed Sale") to any Person, then each Shareholder shall be entitled to participate in such Proposed Sale pro rata to the number of

Securities held by each Shareholder in the Company (on an as converted basis) (the “Tag-Along Percentage”) under the same terms and conditions and the A Shareholders shall furnish to the Company and each other Shareholder a written notice of such Proposed Sale (the “Tag-Along Notice”).

9.3.2 The Tag-Along Notice will include:

(a) (A) the number of Securities proposed to be so Transferred, (B) the proposed amount and form of consideration to be received by the Selling Shareholder per Security or the formula by which such consideration is to be determined (and if such consideration consists in part or in whole of assets other than cash, a good faith estimate of the fair market value of such non-cash consideration and relevant information relating to such non-cash consideration); (C) the identity of the proposed Transferee or Transferees (the “Proposed Transferee”); (D) the proposed Transfer date, if known and (E) to the extent known, any other material terms of the Proposed Sale (including, without limitation, in respect of any restrictive covenants, representation and warranties to be given by the Selling Shareholder); and

(b) an invitation to each other Shareholder to make an offer (any such Shareholder who elects to make such an offer being a “Tagging Shareholder” and, together with the Selling Shareholder, the “Tag-Along Sellers”) to include in the Proposed Sale the number of Securities held by such Tagging Shareholder, determined as set out in article 9.3.3 below.

9.3.3 Each Tagging Shareholder wishing to exercise the tag-along rights provided by this article 9.3 must, within twenty Business Days following delivery of the Tag-Along Notice, deliver a notice (the “Tag-Along Offer”) to the Selling Shareholder and the Company indicating its desire to exercise its rights and specifying the number of Securities it desires to Transfer. Each Tagging Shareholder shall be entitled to specify in its Tag-Along Offer the number of Securities which such Tagging Shareholder wishes to sell up to a number equal to (i) the total number of Securities proposed to be so Transferred by the Selling Shareholder multiplied by (ii) the Tag-Along Percentage. To the extent the aggregate number of Securities (on an as converted basis) proposed to be Transferred pursuant to all Tag-Along Offers is less than the total number of Securities the Proposed Transferee is willing to purchase, then each Tag-Along Seller shall be entitled to Transfer a portion of such excess Securities pro rata to its Tag-Along Percentage relative to the other Tag-Along Sellers or in such other proportions as the Shareholders may agree (“Tag Excess Amount”). To the extent the aggregate number of Securities (on an as converted basis) proposed to be Transferred pursuant to all Tag-Along Offers is greater than the total number of Securities the Proposed Transferee is willing to purchase, then the number of Securities to be Transferred by each Tag-Along Seller shall be reduced pro rata to its Tag-Along Percentage relative to the other Tag-Along Sellers.

9.3.4 Each Tagging Shareholder who does not make a Tag-Along Offer in compliance with the above requirements, including the time period, shall be deemed to have waived all of such Tagging Shareholder’s rights with respect to such Proposed Sale, and the Tag-Along Sellers shall thereafter be free to Transfer the Securities in respect of which no Tag-Along Offer has been made pursuant to and in compliance with this article 9.3 to the Proposed Transferee, for the same form of consideration, at a price no greater than the price set forth in the Tag-Along Notice and on other terms and conditions which are not materially more favorable to the Tag-Along Sellers than those set forth in the Tag-Along Notice. In order to be entitled to exercise its right to sell Securities to the Proposed Transferee pursuant to this article 9.3, and in particular article 9.3.3, each Tagging Shareholder must agree to make to the Proposed Transferee equivalent representations and warranties with regards to such Tagging Shareholders’ Securities as the Selling Shareholder agrees to make in connection with the Proposed Sale (subject to equivalent limitations on liability) and to be subject to the equivalent undertakings, covenants, indemnities or lock-up agreements affecting a pro rata portion of their Securities and/or other securities and other orderly-exit covenants as the Selling Shareholder agrees to be subject to; provided that any such representations, warranties and covenants shall be made severally and not jointly and are negotiated by the Selling Shareholder on a bona fide arm’s length basis. Each Tag-Along Seller will be responsible for its proportionate share of the professional adviser fees and travel and other out-of-pocket expenses properly incurred for the benefit of all Tag-Along Sellers in connection with the Proposed Sale based on the gross proceeds received or to be received in such Proposed Sale to the extent not paid or reimbursed by the Proposed Transferee.

9.3.5 The offer of each Tagging Shareholder contained in such Tagging Shareholder’s Tag-Along Offer shall be unconditional and irrevocable for ten Business Days and, to the extent such offer is accepted, such Tagging Shareholder shall be bound and obligated to Transfer in the Proposed Sale on the same terms and conditions with respect to each Security Transferred, as the Selling Shareholder, up to such number of Securities as such Tagging Shareholder shall have specified in its Tag-Along Offer together with such Tagging Shareholder’s Tag Excess Amount, as may be reduced in accordance with article 9.3.3; provided that the price payable in relation to each Security will be on an as converted basis; and provided further that if the material terms of the Proposed Sale change with the result that the price per Security on an as converted basis shall be less than the prices set forth in the Tag-Along Notice, the form of consideration shall be different or the other terms and conditions (including representations or warranties) shall be materially less favorable to the Tag-Along Sellers than those set forth in the Tag-Along Notice, each Tagging Shareholder shall be permitted to withdraw the offer contained in its Tag-Along Offer by written notice to the Selling Shareholder and upon such withdrawal shall be released from its obligations with respect to such Tag-Along Offer.

9.3.6 If any Tagging Shareholder exercises its rights under this article 9.3, the closing of the purchase of the Securities with respect to which such rights have been exercised will take place concurrently with the closing of the sale of the Selling Shareholder’s Securities to the Proposed Transferee.

9.3.7 If prior to the closing of the Proposed Sale, the terms of the Proposed Sale shall change with the result that the price to be paid on an as converted basis in such Proposed Sale shall be greater than the price per Security set forth in the Tag-Along Notice or the other principal terms of such Proposed Sale shall be materially more favorable to the Tag-Along Sellers than those set forth in the Tag-Along Notice, the Tag-Along Notice shall be null and void, and it shall be necessary for a separate Tag-Along Notice to be furnished to all Shareholders, and the terms and provisions of this article 9.3 separately complied with, in order to consummate such Proposed Sale pursuant to this article 9.3. In addition, if the Tag-Along Sellers have not completed the Proposed Sale by the end of the 180th day (as such period may be extended to obtain any required regulatory approvals) after the date of delivery of the Tag-Along Notice, each Tagging Shareholder shall be released from its obligations under such the Tag-Along Offer, the Tag-Along Notice shall be null and void, and it shall be necessary for a separate Tag-Along Notice to be furnished, and the terms and provisions of this article 9.3 separately complied with, in order to consummate such Proposed Sale pursuant to this article 9.3, unless the failure to complete such Proposed Sale was due to the failure by any Tagging Shareholder to comply with the terms of this article 9.3.

9.4 Drag Along.

9.4.1 Notwithstanding anything contained in article 9 to the contrary, if the A Shareholders accept an offer for a Change of Control Transaction, then the A Shareholders will be entitled to request the other Shareholders to Transfer their Securities to the Transferee under the same terms and conditions as the A Shareholder and to deliver a written notice (a "Required Sale Notice") with respect to such Change of Control Transaction as soon as practicable prior to the anticipated closing date of such Change of Control Transaction to the Company and to all other Shareholders.

9.4.2 The Required Sale Notice will include (i) the name and address of the proposed Transferee, (ii) the proposed aggregate consideration to be paid by the proposed Transferee net of any related transaction expenses (the "Dragging Consideration") (and if such consideration consists in part or in whole of non-cash consideration, the A Shareholders will provide information, to the extent reasonably available to the A Shareholders, relating to such non-cash consideration), (iii) if known, the proposed Transfer date, (iv) the number of Securities to be Transferred by each Shareholder, and (v) to the extent known, any other material terms of the Change of Control Transaction (including, without limitation, in respect of any restrictive covenants, representation and warranties to be given by the A Shareholders).

9.4.3 Each such other Shareholder (a "Dragged Shareholder"), upon receipt of a Required Sale Notice, shall be obligated, (i) in the case of the B Shareholders to sell all but not less than all, and (ii) in the case of other Dragged Shareholders, to sell all or part of its Securities on the terms and conditions set forth in the Required Sale Notice. Each Dragged Shareholder shall be further obligated (i) to participate in the Change of Control Transaction contemplated by the Required Sale Notice, (ii) to vote its Securities in favor of the Change of Control Transaction at any meeting of shareholders called to vote on or approve the Change of Control Transaction and/or to grant a proxy to the A Shareholder to vote such Dragging Shareholder's Securities in favor of the Change of Control Transaction and/or to consent in writing to the Change of Control Transaction, (iii) to waive all dissenters' or appraisal rights in connection with the Change of Control Transaction, (iv) to enter into agreements relating to the Change of Control Transaction and to agree (as to itself) to make to the proposed Transferee equivalent representations and warranties with regards to such Dragged Shareholder's Securities as the A Shareholders agree to make in connection with the A Shareholders and their Securities as part of the Change of Control Transaction (subject to equivalent limitations on liability) and to be subject to the equivalent undertakings, covenants, indemnities and lock-up agreements (subject to equivalent limitations on liability) as the A Shareholders agree to be subject to (provided that any such representations, warranties, undertakings, covenants, indemnities and agreements shall be made severally and not jointly and provided they are negotiated by the A Shareholders on a bona fide arm's-length basis), and (v) if reasonably requested to facilitate the completion of the Change of Control Transaction, to grant powers of attorney to the A Shareholders or their designee to sign completion documents and/or to sign or deliver such other documents as the A Shareholders are signing if reasonable and appropriate in the context of such Change of Control Transaction. If at the end of the 180th day after the date of delivery of the Required Sale Notice (as such period may be extended to obtain any required regulatory approvals), the A Shareholders have not completed the proposed transaction, the Required Sale Notice shall be null and void, each such Dragged Shareholder shall be released from such Dragged Shareholder's obligations under the Required Sale Notice and it shall be necessary for a separate Required Sale Notice to be furnished and the terms and provisions of this article 9.3 separately complied with in order to consummate any Change of Control Transaction.

9.4.4 Any professional adviser fees and travel or other out-of-pocket expenses properly incurred for the benefit of all Shareholders in connection with such Change of Control Transaction, shall be paid by the Shareholders pro rata to the gross proceeds to be received by such Shareholder to the extent not paid or reimbursed by a member of the Group or the Transferee.

9.4.5 The Dragging Consideration will be allocated among the A Shareholders and the Dragged Shareholders as set forth in any Shareholders' Agreement.

9.5 ROFO. In the event the A Shareholders intend to sell any or all of their Securities to a third party other than pursuant to a Permitted Transfer or pursuant to article 9.3.2 and the provisions of section 6.1 of any Shareholders' Agreement, the A Shareholders shall furnish written notice (the "ROFO Notice") to the B Shareholders of the number and class of Securities they intend to sell and offer to the B Shareholders the right to make an irrevocable and unconditional

offer to purchase all of such Securities as specified in the ROFO Notice. Within 30 days after the date of delivery of the ROFO Notice, the B Shareholders may make an unconditional and irrevocable offer to purchase such Securities by furnishing written notice to the A Shareholders of the price in cash offered for such Securities (the “ROFO Offer”). Within 30 days after receipt of the ROFO Offer, the A Shareholders may accept such offer to purchase any such Securities at the cash price set forth in the ROFO Offer (the “ROFO Price”) by furnishing written notice to the B Shareholders. If the A Shareholders accept the ROFO Offer, the Transfer of the Securities shall complete on the fifteenth Business Day after such notice or such longer period as reasonably required to obtain any necessary regulatory approval. The A Shareholders and B Shareholders shall take all actions necessary or appropriate to consummate the Transfer of such Securities, including delivery of good title, free of any liens, claims, charges and encumbrances and accompanied by customary representations as to title and authority. If the A Shareholders do not accept the ROFO Offer, the A Shareholders may seek other offers for such Securities from a bona fide third party that is not its Affiliate at a price that is greater than the ROFO Price. If the B Shareholders do not deliver a timely ROFO Offer, they will be deemed to have waived their rights under this article 9.5. If the B Shareholders so waive their rights, the A Shareholders may sell their Securities any time within 180 days following such waiver to a third party that is not its Affiliate at any price. If the A Shareholders have not reached a binding agreement to sell such Securities within 180 days following receipt of the ROFO Offer or such waiver by the B Shareholders, the A Shareholders may not sell the Securities to a bona fide third party without first providing a new ROFO Notice to the B Shareholders and the provisions of this article 9.5 shall be separately complied with in order to consummate any such Transfer.

9.6 Other Transfer Restrictions.

9.6.1 In addition to any other restrictions on Transfers herein contained, without the approval of the Board of Managers, no Shareholder may Transfer any Securities:

- (a) to any Person who lacks the legal right, power or capacity to own such Securities;
- (b) if such Transfer requires the registration or other qualification of such Securities pursuant to any applicable securities laws;
- (c) if such Transfer will have a material adverse tax consequence for the Company or any of the Shareholders;
- (d) for so long as the Company is a partnership for U.S. federal income tax purposes, if such Transfer is effectuated through an “established securities market” or a “secondary market (or the substantial equivalent thereof)” within the meaning of Section 7704 of the IRC or such Transfer would otherwise result in the Company being treated as a “publicly traded partnership,” as such term is defined in Sections 469(k)(2) or 7704(b) of the IRC and the regulations promulgated thereunder (unless (i) such Transfer is disregarded in determining whether interests in The Company are readily tradable on a secondary market or the substantial equivalent thereof under Section 1.7704-1 of the U.S. Treasury Regulations (other than Section 1.7704-1(e)(1)(x) thereof) or (ii) the Shareholders determine that The Company will satisfy the requirements of Section 1.7704-1(h) of the U.S. Treasury Regulations at all times during the taxable year of such Transfer); or
- (e) if in the reasonable determination of the Board of Managers, such Transfer would require the prior consent of any regulatory agency and such prior consent has not been obtained.

9.6.2 Unless otherwise approved by the Board of Managers, no Transfer may be made or recorded in the books and records of the Company unless the Transferee shall deliver to the Company notice of such Transfer, including a fully executed copy of all documentation and agreements relating to the Transfer and any agreements or other documents required by any Shareholders’ Agreement.

9.6.3 Notwithstanding anything to the contrary herein, a Shareholder may only Transfer Shares to any person (other than to the Company) if, at the same time, such Shareholder also makes a proportionate Transfer of Securities other than Shares, for the avoidance of doubt, including the PECs (and vice versa), if any, held by such Shareholder. Any provision in any Shareholders’ Agreement referring to or permitting or requiring a Transfer of Shares shall be deemed to include a reference to (or permit or require, as the case may be) a Transfer of the proportionate amount of the Securities other than Shares (and vice versa), if any.

10. Conversion of shares.

10.1.1 Each Class B Share will be convertible into 100 Class A Shares and each Class D Share will be convertible into 1.6 Class A Shares (in each case, subject to adjustment for combinations, consolidations, recapitalizations and shares splits). Each C Share will be convertible into 1.6 Class A Shares (subject to adjustment for combinations, consolidations, recapitalizations and shares splits) provided, however, that the Company shall cause the proceeds attributable to each Class C Share (on an as converted basis) to be reduced by the sum of (i) €0.0520930231 and (ii) an interest rate of 3% per year of €0.0520930231 (with such interest accruing daily and computed on the basis of a 360-day year of twelve 30-day months from the date of Closing to the date of determination. Notwithstanding anything to the contrary in article 10.1.2, in these Articles, the term “on an as converted basis” shall mean, for any class of Shares, on an as converted basis in Class A Shares.

10.1.2 All classes of Shares other than Class A Shares will only be converted into Class A Shares in connection with (i) the voluntary or involuntary liquidation, bankruptcy, dissolution, reconstitution, windup up or (ii) a merger, consolidation, reorganization or similar transaction involving the Company in which the Securities outstanding immediately prior

to such transaction do not continue to represent, or are not converted into or exchanged for equity securities that represent, immediately following such transaction, a majority, by voting power, of the equity securities of (1) the surviving or resulting entity or (2) if the surviving or resulting entity is a wholly-owned subsidiary of another entity immediately following such transaction, the parent entity of such surviving or resulting entity.

11. Management

11.1 The Company will be managed by a board of managers (the "Board of Managers"), which shall initially consist of three (3) managers ("Manager(s)"). The A Shareholders will all times be entitled to nominate for appointment the Managers. The Managers shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

11.2 Any Manager of the Board of Managers designated by the A Shareholders may be removed with or without cause from time to time and at any time by the Shareholders' Meeting of the Company upon request by the A Shareholders.

12. Powers of the managers.

12.1 The Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company subject to the provisions of any Shareholders' Agreement and article 12.3 and with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

12.2 All powers not expressly reserved by Luxembourg Law or the present Articles to the Shareholders' Meeting fall within the competence of the Board of Managers subject to the provisions of any Shareholders' Agreement.

12.3 Decisions requiring special consent:

12.3.1 None of the actions listed below may be taken by or on behalf of the Company or any other member of the Group unless and until the B Shareholder(s) has consented in writing to such action prior to the taking of such action:

(a) any amendment of the Organizational Documents of any member of the Group if such amendment is materially and disproportionately adverse to the B Shareholders relative to the A Shareholders or any material change in the nature or scope of the business of the Group taken as a whole, including the introduction or discontinuance of any material field of activity and any acquisition or disposal of assets and additional material investments, in each case, in excess of €5 million that is not contemplated by the Initial Business Plan or any sale of all or substantially all of the assets of Coriance or any Newco;

(b) any transaction between the Company or any other member of the Group, on the one hand, and any Shareholder or an Affiliate of a Shareholder (other than a member of the Group), on the other, except pursuant to any Shareholders' Agreement and for transactions on an arm's length basis and at market terms;

(c) the voluntary liquidation, dissolution, reconstitution, winding-up or bankruptcy of any Newco or Coriance (other than a liquidation and dissolution following a sale of all or substantially all of the assets of any Newco or Coriance) and any merger, de-merger, reorganization, recapitalization, restructuring of any Newco or Coriance and/or any similar transaction or action that adversely affects the rights of the B Shareholders in any material respect;

(d) any redemption of securities in Company except in accordance with any Shareholders' Agreement; and

(e) the making of any commitment or announcement with respect to any of the foregoing provisions.

13. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law, any Shareholders' Agreement and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

13.1 any one Manager;

13.2 any person to whom such power has been delegated in accordance with article 14.

14. Agent of the managers. The Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

15. Board meetings.

15.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

15.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

15.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under article 15.5.

15.4 At all duly called meetings of the Board of Managers, a majority of the total number of Managers shall constitute a quorum for the transaction of business, and, the vote of a majority of the total number of Managers present or represented shall be the act of the Board of Managers. Each Manager will be entitled to one vote. If a quorum will not be

present at any Board Meeting, the Managers present will adjourn the Board Meeting. With respect to any matter brought before the Board of Managers for approval, if the Board of Managers shall have reached a dead-lock (i.e., equal votes for and against such matter), the matter shall be deemed not to have been approved by the Board of Managers.

15.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

15.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

15.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

16. Shareholders' resolutions.

16.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

16.2 Subject as provided in articles 12.3, 16.4 and 16.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

16.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

16.4 Subject as provided in article 16.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

16.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

16.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

16.7 A Shareholder maybe represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

16.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and each Shareholder votes in writing in favour of the relevant resolutions.

17. Business year.

17.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

18. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and article 16. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company. Any proceeds resulting from the liquidation will be distributed to the Shareholders in accordance with their respective rights.

19. Interpretation and Luxembourg law.

19.1 In these Articles:

19.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all reenactments (with or without modifications) thereof.

19.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

19.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

19.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

20. Definitions. "Acquisition" shall mean the acquisition of the outstanding shares of Coriance.

"A Shareholder" means a holder at the relevant time of Class A Shares.

"Affiliate" means, with respect to any Person, another Person Controlled directly or indirectly by such first Person, Controlling directly or indirectly such first Person or directly or indirectly under the same Control as such first Person.

"Alphabetical Series" means the Class A Shares or the Class B Shares or the Class C Shares or the Class D Shares as the case may be

"Available Amount" means the maximum amount distributable as permitted by Luxembourg Law (including section 72.1 of the 1915 Law) but not so as to exceed the cash held by the Company at the relevant time.

"B Shareholder" means a holder at the relevant time of Class B Shares.

"Business Day" means a day on which banks are open for business in Luxembourg, London, Milan, New York, and Paris (which, for avoidance of doubt, will not include Saturdays, Sundays and public holidays in any of these cities).

"Change of Control Transaction" shall mean any transaction or series of transactions in which the A Shareholders seeks to Transfer to one or several Persons that are bona fide Transferees not Affiliated with KKR more than 50% of the voting rights of the Company.

"Class 1 Shares" means the Class A1 Shares, the Class B1 Shares, the Class C1 Shares and the Class D1 Shares.

"Class 2 Shares" means the Class A2 Shares, the Class B2 Shares, the Class C2 Shares and the Class D2 Shares.

"Class 3 Shares" means the Class A3 Shares, the Class B3 Shares, the Class C3 Shares and the Class D3 Shares.

"Class 4 Shares" means the Class A4 Shares, the Class B4 Shares, the Class C4 Shares and the Class D4 Shares.

"Class 5 Shares" means the Class A5 Shares, the Class B5 Shares, the Class C5 Shares and the Class D5 Shares.

"Class 6 Shares" means the Class A6 Shares, the Class B6 Shares, the Class C6 Shares and the Class D6 Shares.

"Class 7 Shares" means the Class A7 Shares, the Class B7 Shares, the Class C7 Shares and the Class D7 Shares.

"Class 8 Shares" means the Class A8 Shares, the Class B8 Shares, the Class C8 Shares and the Class D8 Shares.

"Class 9 Shares" means the Class A9 Shares, the Class B9 Shares, the Class C9 Shares and the Class D9 Shares.

"Class 10 Shares" means the Class A10 Shares, the Class B10 Shares, the Class C10 Shares and the Class D10 Shares.

"Class "A" Shares" means the Class A1 Shares; the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Shares, the Class A5 Shares, the Class A6 Shares, the Class A7 Shares, the Class A8 Shares, the Class A9 Shares and the Class A10 Shares, issued by the Company from time to time;

"Class "B" Shares" means the Class B1 Shares, the Class B2 Shares, the Class B3 Shares, the Class B4 Shares, the Class B5 Shares, the Class B6 Shares, the Class B7 Shares, the Class B8 Shares, the Class B9 Shares and the Class B10 Shares, issued by the Company from time to time;

"Class C Shares" means any of the Class C1 Shares, the Class C2 Shares, the Class C3 Shares, the Class C4. Shares, the Class C5 Shares, the Class C6 Shares, the Class C7 Shares, the Class C8 Shares, the Class C9 Shares and the Class C10 Shares issued by the Company from time to time.

"Class D Shares" means any of the Class D1 Shares, the Class D2 Shares, the Class D3 Shares, the Class D4 Shares, the Class D5 Shares, the Class D6 Shares, the Class D7 Shares, the Class D8 Shares, the Class D9 Shares and the Class D10 Shares issued by the Company from time to time.

"Closing" shall have the meaning as defined in any Shareholders' Agreement.

"Control" means with respect to a Person (other than an individual) (a) direct or indirect ownership of more than 50.00% of the voting rights in relation to such Person, (b) the right to nominate, or cause the nomination of, more than 50.00% of the members of the board of directors (or similar governing body) of such Person or (c) the right to manage, or direct the management of, the assets of such Person on a discretionary basis, and, for the avoidance of doubt, a general partner is deemed to Control a limited partnership and a fund advised or managed directly or indirectly by a Person will also be deemed to be Controlled by such Person (and the terms 'Controlling' and 'Controlled' will have meanings correlative to the same).

"Coriance" shall mean A2A Coriance SAS, a société par actions simplifiée organized and existing under the laws of France, having its registered office at Immeuble Horizon 1, 10 allé Bienvenue, 93160 Noisy-le-Grand, France.

"Distributions" means any payments by the Company to any of its Shareholders by way of annual or interim dividends and/or distributions, in relation to any cancellation, redemption and/or repurchase of shares and/or repayment of share premium and/or upon a dissolution or liquidation.

"Fully Converted Equity Percentage" shall mean, on the date of determination, with respect to any Shareholder, a figure, expressed as a percentage, calculated by dividing the aggregate number of Securities then held by such Shareholder by the aggregate of the number of Securities then outstanding, provided, that for the purposes of such calculation the Class B Shares, Class C Shares and Class D Shares will have been deemed to have been converted into Class A Shares (provided, further, that, for the avoidance of doubt, to the extent the term "Fully Converted Equity Percentage" is used in these Articles to describe a Shareholder's ownership percentage among a subset of all Shareholders, including, without

limitation, for purposes of articles 9.3 and 9.4, only those outstanding Securities held by such subset of Shareholders shall be included in the denominator of the foregoing calculation).

"Group" shall mean the Company and its direct and indirect Subsidiaries, including, following the Acquisition, Coriance and its Subsidiaries, and "member of the Group" shall be construed accordingly.

"Interim Accounts" are management accounts of the Company;

"Initial Business Plan" shall mean the business plan initially of the Group, approved by the Shareholders;

"KKR" shall have the meaning given to it by any Shareholders Agreement;

"Newco" shall mean each of the Company, Holdco, Midco, Bidco, Mergeco (as such terms are defined in any Shareholders' Agreement) and any other Subsidiary of the Company that holds, directly or indirectly, shares in Coriance or that the Board of Managers of the Company designates as such from time to time by written notice;

"Numerical Class" means the various numbered classes of each Alphabetical Series.

"Organizational Documents" mean the memorandum and articles of association, by-laws or other organizational documents of an entity, as applicable

"PECs" shall mean each class or series of preferred equity certificates of the Company.

"Permitted Transfer" shall have the meaning ascribed to such term in any Shareholders; Agreement.

"Person" means a natural person, partnership, corporation, limited liability company, business trust, joint stock company, trust, unincorporated association, joint venture or other entity or organization.

"Redemption Price" equals the amount payable for each Redeemed Share of the relevant class as determined by the Board of Managers in accordance with article 6.1, provided that the total Redemption Price payable for all Redeemed Shares upon a Share Redemption must not exceed the Available Amount."

"Securities" mean, collectively, the Shares, PECs and any securities issued as a dividend in kind with respect to any of the foregoing and any securities issued in exchange therefore or upon any reclassification thereof, including, for the avoidance of doubt, any new securities which have been issued.

"Shareholders' Agreement" means any shareholders' agreement relating to the Company to which the Shareholders are parties as amended, restated, supplemented or otherwise modified from time to time in accordance with the terms thereof.

"Subsidiary" means a Person that is Controlled directly or indirectly by another Person.

"Transfer" means a transfer, sale, assignment, pledge, hypothecation or other disposition, whether directly or indirectly, including pursuant to the creation of a derivative security, the grant of an option or other right, the imposition of a restriction on disposition or voting, by operation of law or by any disposition of any legal or beneficial interest in any parent holding company of the relevant Person.

"Transferee" means a Person to which a Transfer is made.

"U.S. Treasury Regulations" shall mean the U.S. federal income tax regulations promulgated under the IRC, as such regulations may be amended from time to time (it being understood that all references herein to specific sections of the regulations shall be deemed also to refer to any corresponding provisions of succeeding regulations).

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at three thousand Euros.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder(s) of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-sept mai,

Par-devant le soussigné Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (le "Notaire").

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés d' Atom Holding S.à r.l. (ci-après, la "Société"), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.170.152 et constituée par un acte notarié de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 11 juillet 2012, et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le "Mémorial") en date du 14 août 2012, numéro 2017, page 96787. Les Statuts ont

été modifiés pour la dernière fois le 27 septembre 2012, publiés au Mémorial sous le numéro 2673 page 128258 en date du 31 octobre 2012.

Flora Gibert, clerc de notaire dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, a agi en tant que Président de l'assemblée avec l'accord de l'assemblée.

Le Président a nommé Sara Lecomte dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, pour agir en tant que Secrétaire.

L'assemblée a élu Rachel Uhl, pour agir en tant que Scrutateur.

Ces nominations ayant été effectuées, le Président a déclaré que:

I. Les noms des associés présents ou représentés à l'assemblée en vertu des procurations (ensemble définis comme les "Associés Fondateurs") et le nombre de parts sociales détenues par eux sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, signée par et au nom des Associés Fondateurs, le Notaire, le Président, le Scrutateur et le Secrétaire, ensemble avec les formulaires de procuration, signés ne varietur par les associés représentés à l'assemblée par des mandataires, le Notaire et le Président, le Scrutateur et le Secrétaire, devront rester annexés au présent acte et devront être enregistrés avec cet acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les associés détenant quarante et un millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille deux cent huit (41,585,208) parts sociales représentant la totalité du capital social de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée par des mandataires. Tous les Associés Fondateurs ont déclaré avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour de l'assemblée en avance et ont renoncé aux exigences et formalités de convocation. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Création de 20 nouvelles catégories de parts sociales dans le capital social de la Société.

2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de cent huit mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante centimes (EUR 108.437,50) afin de le porter de son montant actuel de quatre cent quinze mille huit cent cinquante-deux Euros et huit centimes (EUR 415.852,08) à cinq cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-neuf Euros et cinquante-huit centimes (EUR 524.289,58) par l'émission et la création de dix millions huit cent quarante-trois mille sept cent cinquante (10.843.750) parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01), divisées en catégorie de parts sociales (ensemble dénommées les "Nouvelles Parts Sociales") et avec une prime d'émission liée et ayant les droits et obligations définis dans les Statuts tel que modifiés.

3. Souscription et paiement des Nouvelles Parts Sociales.

4. Décision de modifier en conséquence l'article 5.1 des Statuts.

5. Refonte totale des Statuts sans modification de la clause d'objet.

6. Divers.

Après délibération attentive, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

Les Associés Fondateurs décident de créer les 20 nouvelles catégories de parts sociales suivantes dans le capital social de la Société:

- parts sociales de catégorie C1 (les "Parts Sociales de Catégorie C1");
- parts sociales de catégorie C2 (les "Parts Sociales de Catégorie C2");
- parts sociales de catégorie C3 (les "Parts Sociales de Catégorie C3");
- parts sociales de catégorie C4 (les "Parts Sociales de Catégorie C4");
- parts sociales de catégorie C5 (les "Parts Sociales de Catégorie C5");
- parts sociales de catégorie C6 (les "Parts Sociales de Catégorie C6");
- parts sociales de catégorie C7 (les "Parts Sociales de Catégorie C7");
- parts sociales de catégorie C8 (les "Parts Sociales de Catégorie C8");
- parts sociales de catégorie C9 (les "Parts Sociales de Catégorie C9");
- parts sociales de catégorie C10 (les "Parts Sociales de Catégorie C10");
- parts sociales de Catégorie D1 (les "Parts Sociales de Catégorie D1");
- parts sociales de Catégorie D2 (les "Parts Sociales de Catégorie D2");
- parts sociales de Catégorie D3 (les "Parts Sociales de Catégorie D3");
- parts sociales de Catégorie D4 (les "Parts Sociales de Catégorie D4");
- parts sociales de Catégorie D5 (les "Parts Sociales de Catégorie D5");
- parts sociales de Catégorie D6 (les "Parts Sociales de Catégorie D6");
- parts sociales de Catégorie D7 (les "Parts Sociales de Catégorie D7");
- parts sociales de Catégorie D8 (les "Parts Sociales de Catégorie D8");

- parts sociales de Catégorie D9 (les "Parts Sociales de Catégorie D9"); et
 - parts sociales de Catégorie D10 (les "Parts Sociales de Catégorie D10");
- chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) et ayant les mêmes droits et obligations prévus dans les Statuts tels que modifiés par les résolutions suivantes.

Seconde résolution

Les Associés Fondateurs décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent huit mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante centimes (EUR 108.437,50) afin de le porter de son montant actuel de quatre cent quinze mille huit cent cinquante-deux Euros et huit centimes (EUR 415.852,08) à cinq cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-neuf Euros et cinquante-huit centimes (EUR 524.289,58) par l'émission et la création de dix millions huit cent quarante-trois mille sept cent cinquante (10.843.750) parts sociales tel que détaillé ci-dessous (ensemble dénommées les "Nouvelles Parts Sociales"), ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01), et avec une prime d'émission d'un montant total d'un million trois cent cinquante et un mille cinq cent soixante-deux Euros et cinquante centimes (EUR 1.351.562,50) relative à la série alphabétique concernée et ayant les droits et obligations définis dans les Statuts tel que modifiés par la Quatrième Résolution, par un apport en numéraire. Les Nouvelles Parts Sociales sont émises comme suit:

- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) Parts Sociales de Catégorie C1;
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) Parts Sociales de Catégorie C2;
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) Parts Sociales de Catégorie C3;
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) Parts Sociales de Catégorie C4;
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) Parts Sociales de Catégorie C5;
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) Parts Sociales de Catégorie C6;
- cinq cent vingt-sept mille neuf cents (527.900) Parts Sociales de Catégorie C7;
- cinq cent vingt-sept mille neuf cents (527.900) Parts Sociales de Catégorie C8;
- cinq cent vingt-sept mille neuf cents (527.900) Parts Sociales de Catégorie C9;
- cinq cent vingt-sept mille neuf cents (527.900) Parts Sociales de Catégorie C10;
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) Parts Sociales de Catégorie D1;
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) Parts Sociales de Catégorie D2;
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) Parts Sociales de Catégorie D3;
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) Parts Sociales de Catégorie D4;
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) Parts Sociales de Catégorie D5;
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) Parts Sociales de Catégorie D6;
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-quatorze (556.474) Parts Sociales de Catégorie D7;
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-quatorze (556.474) Parts Sociales de Catégorie D8;
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) Parts Sociales de Catégorie D9; et
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) Parts Sociales de Catégorie D10.

Atom MEPCO S.C.A (le "Nouvel Associé" et ensemble avec les Associés Fondateurs désignés comme les "Associés"), une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.171821, déclare souscrire à toutes les Nouvelles Parts Sociales et prime d'émission liée par un apport en numéraire d'un montant total d'un million quatre cent soixante mille Euros (EUR 1.460.000,-). Cet apport en numéraire est alloué comme suit: (i) cent huit mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante centimes (EUR 108.437,50) sont alloués au capital social de la Société et (ii) un million trois cent cinquante et un mille cinq cent soixante-deux Euros et cinquante centimes (EUR 1.351.562,50) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société, et resteront attachés respectivement aux Parts Sociales de Catégorie C et aux Parts Sociales de Catégorie D.

La preuve de l'existence et de la valeur de l'apport a été produite au notaire soussigné.

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier en conséquence l'article 5.1 des Statuts de la Société qui se lira désormais comme suit:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à cinq cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-neuf Euros et cinquante-huit centimes (EUR 524.289,58) représenté par:

- quatre millions quatre cent cinquante-huit mille six cent cinquante-deux (4.458.652) parts sociales de catégorie A1 (les "Parts Sociales de Catégorie A1");
- trois millions neuf cent quatre-vingt-six mille soixante-dix (3.986.070) parts sociales de catégorie A2 (les "Parts Sociales de Catégorie A2");

- quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante et une (4.097.361) parts sociales de catégorie A3 (les "Parts Sociales de Catégorie A3");
- quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante et une (4.097.361) parts sociales de catégorie A4 (les "Parts Sociales de Catégorie A4");
- quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante et une (4.097.361) parts sociales de catégorie A5 (les "Parts Sociales de Catégorie A5");
- quatre millions cent dix-sept mille sept cent quinze (4.117.715) parts sociales de catégorie A6 (les "Parts Sociales de Catégorie A6");
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) parts sociales de catégorie A7 (les "Parts Sociales de Catégorie A7");
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) parts sociales de catégorie A8 (les "Parts Sociales de Catégorie A8");
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) parts sociales de catégorie A9 (les "Parts Sociales de Catégorie A9");
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) parts sociales de catégorie A10 (les "Parts Sociales de Catégorie A10");
- seize mille cent une (16.101) parts sociales de catégorie B1 (les "Parts Sociales de Catégorie B1");
- seize mille cent une (16.101) parts sociales de catégorie B2 (les "Parts Sociales de Catégorie B2");
- seize mille cent une (16.101) parts sociales de catégorie B3 (les "Parts Sociales de Catégorie B3");
- seize mille cent une (16.101) parts sociales de catégorie B4 (les "Parts Sociales de Catégorie B4");
- seize mille cent une (16.101) parts sociales de catégorie B5 (les "Parts Sociales de Catégorie B5");
- seize mille cent une (16.101) parts sociales de catégorie B6 (les "Parts Sociales de Catégorie B6");
- seize mille cent une (16.101) parts sociales de catégorie B7 (les "Parts Sociales de Catégorie B7");
- seize mille cent une (16.101) parts sociales de catégorie B8 (les "Parts Sociales de Catégorie B8");
- seize mille cent (16.100) parts sociales de catégorie B9 (les "Parts Sociales de Catégorie B9");
- seize mille cent (16.100) parts sociales de catégorie B10 (les "Parts Sociales de Catégorie B10");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) parts sociales de catégorie C1 (les "Parts Sociales de Catégorie C1");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) parts sociales de catégorie C2 (les "Parts Sociales de Catégorie C2");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) parts sociales de catégorie C3 (les "Parts Sociales de Catégorie C3");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) parts sociales de catégorie C4 (les "Parts Sociales de Catégorie C4");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) parts sociales de catégorie C5 (les "Parts Sociales de Catégorie C5");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) parts sociales de catégorie C6 (les "Parts Sociales de Catégorie C6");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cents (527.900) parts sociales de catégorie C7 (les "Parts Sociales de Catégorie C7");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cents (527.900) parts sociales de catégorie C8 (les "Parts Sociales de Catégorie C8");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cents (527.900) parts sociales de catégorie C9 (les "Parts Sociales de Catégorie C9");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cents (527.900) parts sociales de catégorie C10 (les "Parts Sociales de Catégorie C10");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D1 (les "Parts Sociales de Catégorie D1");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D2 (les "Parts Sociales de Catégorie D2");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D3 (les "Parts Sociales de Catégorie D3");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D4 (les "Parts Sociales de Catégorie D4");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D5 (les "Parts Sociales de Catégorie D5");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D6 (les "Parts Sociales de Catégorie D6");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-quatorze (556.474) parts sociales de catégorie D7 (les "Parts Sociales de Catégorie D7");

- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-quatorze (556.474) parts sociales de catégorie D8 (les "Parts Sociales de Catégorie D8");

- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D9 (les "Parts Sociales de Catégorie D9");

- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D10 (les "Parts Sociales de Catégorie D10");

(ci-après désignées comme les "Parts Sociales" et chacune une "Part Sociale") ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01), et ayant les droits et obligations décrits dans les présents Statuts. Dans ces statuts, "Associés" désigne les détenteurs de Parts Sociales et "Associé" doit être interprété conformément."

Quatrième résolution

Les Associés décident de refondre totalement les Statuts, sans modification de la clause d'objet, qui doivent être lu comme suit:

1. Forme sociale et Nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Atom Holding S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée de temps en temps (ci-après la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social (le "Siège Social") de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit dans la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par le Conseil de Gérance (tel que défini dans l'Article 11.1),

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (dans la même commune ou non) par une délibération des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément aux présents Statuts et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou de nature sociale à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance le cas échéant.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet. Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement holding et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou toute partie des titres, actions, emprunts obligataires, titres obligataires, obligations, ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes et de détenir ces instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil de Gérance considère comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Conseil de Gérance considère comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, y compris la garantie et la provision de sûretés pour l'accomplissement des obligations de et le paiement de toute somme par toute personne (y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou toute entité dans laquelle l'Entité Holding a une participation directe ou indirecte et toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise), que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et

que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs (présents et futurs) ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de, d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;

3.8 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Conseil de Gérance considère appropriée, y compris pour des parts sociales, emprunts obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Conseil de Gérance connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

À CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à à cinq cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-neuf Euros et cinquante-huit centimes (EUR 524.289,58) représenté par:

- quatre millions quatre cent cinquante-huit mille six cent cinquante-deux (4.458.652) parts sociales de catégorie A1 (les "Parts Sociales de Catégorie A1");
- trois millions neuf cent quatre-vingt-six mille soixante-dix (3.986.070) parts sociales de catégorie A2 (les "Parts Sociales de Catégorie A2");
- quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante et une (4.097.361) parts sociales de catégorie A3 (les "Parts Sociales de Catégorie A3");
- quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante et une (4.097.361) parts sociales de catégorie A4 (les "Parts Sociales de Catégorie A4");
- quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante et une (4.097.361) parts sociales de catégorie A5 (les "Parts Sociales de Catégorie A5");
- quatre millions cent dix-sept mille sept cent quinze (4.117.715) parts sociales de catégorie A6 (les "Parts Sociales de Catégorie A6");
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) parts sociales de catégorie A7 (les "Parts Sociales de Catégorie A7");
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) parts sociales de catégorie A8 (les "Parts Sociales de Catégorie A8");
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) parts sociales de catégorie A9 (les "Parts Sociales de Catégorie A9");
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) parts sociales de catégorie A10 (les "Parts Sociales de Catégorie A10");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B1 (les "Parts Sociales de Catégorie B1");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B2 (les "Parts Sociales de Catégorie B2");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B3 (les "Parts Sociales de Catégorie B3");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B4 (les "Parts Sociales de Catégorie B4");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B5 (les "Parts Sociales de Catégorie B5");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B6 (les "Parts Sociales de Catégorie B6");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B7 (les "Parts Sociales de Catégorie B7");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B8 (les "Parts Sociales de Catégorie B8");
- seize mille cent (16,100) parts sociales de catégorie B9 (les "Parts Sociales de Catégorie B9");

- seize mille cent (16,100) parts sociales de catégorie B10 (les "Parts Sociales de Catégorie B10");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) parts sociales de catégorie C1 (les "Parts Sociales de Catégorie C1");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) parts sociales de catégorie C2 (les "Parts Sociales de Catégorie C2");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) parts sociales de catégorie C3 (les "Parts Sociales de Catégorie C3");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) parts sociales de catégorie C4 (les "Parts Sociales de Catégorie C4");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) parts sociales de catégorie C5 (les "Parts Sociales de Catégorie C5");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cent trois (527.903) parts sociales de catégorie C6 (les "Parts Sociales de Catégorie C6");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cents (527.900) parts sociales de catégorie C7 (les "Parts Sociales de Catégorie C7");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cents (527.900) parts sociales de catégorie C8 (les "Parts Sociales de Catégorie C8");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cents (527.900) parts sociales de catégorie C9 (les "Parts Sociales de Catégorie C9");
- cinq cent vingt-sept mille neuf cents (527.900) parts sociales de catégorie C10 (les "Parts Sociales de Catégorie C10");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D1 (les "Parts Sociales de Catégorie D1");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D2 (les "Parts Sociales de Catégorie D2");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D3 (les "Parts Sociales de Catégorie D3");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D4 (les "Parts Sociales de Catégorie D4");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D5 (les "Parts Sociales de Catégorie D5");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D6 (les "Parts Sociales de Catégorie D6");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-quatorze (556.474) parts sociales de catégorie D7 (les "Parts Sociales de Catégorie D7");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-quatorze (556.474) parts sociales de catégorie D8 (les "Parts Sociales de Catégorie D8");
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D9 (les "Parts Sociales de Catégorie D9"); et
- cinq cent cinquante-six mille quatre cent soixante-treize (556.473) parts sociales de catégorie D10 (les "Parts Sociales de Catégorie D10");

(ci-après désignées comme les "Parts Sociales" et chacune une "Part Sociale") ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01), et ayant les droits et obligations décrits dans les présents Statuts. Dans ces statuts, "Associés" désigne les détenteurs de Parts Sociales et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer des comptes de prime d'émission correspondant à une catégorie particulière de Parts Sociales (les "Comptes de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute catégorie de Part Sociale concernée sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Associés sous réserve de la Loi de 1915, de tout Pacte d'Associés et des présents Statuts, étant entendu que toute prime d'émission payée dans un tel Compte de Prime d'Emission relatif à une catégorie de Parts Sociales ne sera remboursée qu'aux Associés détenteurs de la Série Alphabétique de Parts Sociales concernée, indépendamment de leur Catégorie Numérique.

5.3 La Société peut, sans limitation, sous réserve de tout Pacte d'Associés, accepter des fonds ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut affecter les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes doivent être prises par le(s) Associé(s) sous réserve de la Loi de 1915, de tout Pacte d'Associés et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, une telle décision peut, mais pas nécessairement, attribuer tout montant apporté à l'apporteur ou à une catégorie spécifique de Parts Sociales.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux, sous réserve de tout Pacte d'Associés et de dispositions contraires prévues par les présents Statuts.

6. Distribution sur les parts sociales.

6.1 Toutes les Distributions devront être payées (i) à tous les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, de Parts Sociales de Catégorie B et Parts Sociales de Catégorie D au pro rata de leur Pourcentage de Capital Totalelement Converti

respectif, à moins que cet Associé renonce à son droit de recevoir une telle Distribution et ce par avis écrit envoyé à la Société et (ii) aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C au pro rata de leur Pourcentage de Capital Totalemment Converti respectif (sous réserve, cependant, que les revenus attribuables à chaque Part Sociale de Catégorie C (sur une base telle que convertie) doit être réduit de la somme de (i) €0,0520930231 et (ii) un taux d'intérêt de 3% par an de € 0,0520930231 (avec cet intérêt s'accumulant de manière journalière et capitalisé sur la base de 360 jours par an de douze mois comportant trente jours à partir de la date de Closing jusqu'à la date de détermination) sauf si cet Associé renonce par notification écrite à la Société à son droit de recevoir une telle Distribution.

6.2 Toute Distribution sera effectuée dans tous les cas sous réserve de toute loi applicable et des dispositions de tout Pacte d'Associés.

6.3 Sur les bénéfices nets de la Société déterminés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que le montant de la réserve légale aura atteint un dixième capital nominal de la Société.

6.4 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise, des Statuts et de tout Pacte d'Associés, la Société peut par résolution des Associés déclarer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

6.5 Le Conseil de Gérance peut, si approprié, décider de payer des dividendes intérimaires aux Associé(s) conformément à leurs droits respectifs avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, le cas échéant, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie en vertu de la Loi de 1915 ou des présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés puissent être recouvrées par le(s) Associé(s) concerné(s).

6.6 Si un dividende est déclaré conformément à ces Statuts, alors les dispositions suivantes s'appliqueront à l'égard de ce dividende, à moins que les Associés n'y renoncent et sous réserve de l'article 6.1.

6.6.1 Tout d'abord, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 1 ont le droit de recevoir, au prorata, un dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 2 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 3 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 4 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 5 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 6 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 7 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 8 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 9 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,65 % de la valeur nominale des Parts Sociales émises par Société.

Pour écarter tout doute, les paiements devant être réalisés en vertu de l'article

6.6.1 doivent être réalisés sur une base pari passu entre les détenteurs des catégories de Parts Sociales concernées en vertu de l'article 6.1 et "au pro rata" doit être interprété comme étant soumis à l'article 6.1.

6.6.2 Après le dividende tel que décrit à l'article 6.6.1 ci-dessous, le revenu devant être payé par le biais de dividende ("Excès") s'il existe, devra être payé aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie 10, ou si les Parts Sociales de Catégorie 10 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 9; ou si les Parts Sociales de Catégorie 9 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 8; ou si les Parts Sociales de Catégorie 8 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 7; ou si les Parts Sociales de Catégorie 7 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 6; ou si les Parts Sociales de Catégorie 6 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 5; ou si les Parts Sociales de Catégorie 5 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 4; ou si les Parts Sociales de Catégorie 4 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 3; ou si les Parts Sociales de Catégorie 3 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 2; ou si les Parts Sociales de Catégorie 2 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 1.

Pour écarter tout doute, les paiements à réaliser en vertu de l'article 6.6.2 doivent l'être sur une base pari passu entre les détenteurs de catégorie de Parts Sociales sous réserve de l'article 6.1 et "au pro rata" doit être interprété comme étant soumis à l'article 6.1.

7. Augmentations et Réductions du capital social.

7.1 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit de temps à autre par une résolution des Associés adoptée conformément aux Statuts et à la Loi Luxembourgeoise et conformément à tout Pacte d'Associés et la Société peut racheter, rembourser et/ou annuler ses Parts Sociales sous réserve de ce qui est précède.

7.2 Toute réduction du capital social de la Société sera réalisée par le rachat et l'annulation subséquente des Parts Sociales émises d'une ou plusieurs Catégorie(s) Numérique(s) de Parts Sociales (un "Remboursement de Part Sociale").

7.3 Tout Remboursement de Part Sociale sera réalisé conformément à l'article 6.1, pro rata entre les différentes Séries Alphabétiques et devra être réalisé à l'égard de chaque Catégorie Numérique pour chaque Série Alphabétique ayant le numéro le plus élevé.

7.4 Lorsqu'un Remboursement de Part Sociale devient effectif, le Prix du Remboursement pour chaque Part Sociale Remboursée sera payé au détenteur de Parts Sociales faisant l'objet du remboursement par la Société en tant que partie du Remboursement de Part Sociale (les "Parts Sociales Rachetées").

7.5 Il ne peut y avoir un total de plus de dix Remboursements de Parts Sociales. Pour ces besoins, chaque nombre de Remboursement de Parts Sociales correspondra au nombre de Catégories Numériques de Catégorie de Parts Sociales faisant l'objet du Remboursement de Parts Sociales. En tant qu'exemple de ceci pour les besoins d'illustration, un Remboursement de Parts Sociales à l'égard de chaque Catégorie de Parts Sociales A1, B1, C1 et D1 constituera un seul Remboursement de Parts Sociales; un Remboursement de Parts Sociales à l'égard de Catégorie de Parts Sociales A1, B1, C1, D1, A2, B2, C2 et D2 constitueront deux Remboursements de Parts Sociales.

8. Indivisibilité des parts.

8.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

8.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

9. Cession de parts sociales.

9.1 Les transferts de Parts Sociales sont soumis aux dispositions des présents Statuts, des articles 189 et 190 de la Loi de 1915 et des dispositions de tout Pacte d'Associés.

9.2 RESTRICTIONS GÉNÉRALES DE CESSION

9.2.1 Aucun Associé ne devra céder des Titres, sauf (i) en vertu d'une Cession Autorisée ou (ii) en vertu de l'article 9.2.2, dans chaque cas, sous réserve des dispositions de l'article 9.3 et 9.4 de ces Statuts et de l'Option de Vente de Cinq Ans et de l'Option de Vente de Sept Ans telles que définies dans tout Pacte d'Associés, de l'article 9.5 des Statuts et de toutes dispositions pertinentes de tout Pacte d'Associés ou (iii) si une telle Cession a été autorisée par les Associés A. Toute Cession de Titres effectuée en violation de cet article ou tout Pacte d'Associés devra être nulle et non avenue, et la Société ne devra jamais donner effet à une telle Cession inacceptable.

9.2.2 Les Associés A peuvent, jusqu'à douze mois après la date de Closing, syndiquer des Titres à des associés commanditaires de ses Affiliés qui sont des fonds d'investissement, à d'autres investisseurs institutionnels et/ou à un ou plusieurs investisseurs non-traditionnels, étant entendu que les Associés A continuent de Contrôler la Société et de détenir 50% des Parts Sociales de la Société suite à toutes Cessions autorisées conformément à cet article 9.2.2.

9.3 DROITS TAG-ALONG

9.3.1 Sauf en vertu de (i) une Cession Autorisée, (ii) l'article 9.2.2 (iii) l'article 9.4 ou (iv) la Section 6.1 de tout Pacte d'Associés, si les Associés A (l'"Associé Vendeur") proposent une Cession de Titres (la "Vente Proposée") à n'importe quelle personne alors chaque Associé sera autorisé à participer à une telle Vente Proposée au pro rata du nombre de Titres détenus par chaque Associé dans la Société (sur une base telle que convertis) (le "Pourcentage Tag-Along") aux mêmes termes et conditions et les Associés A devront fournir à la Société, et tout autre Associé une notification écrite de cette Vente Proposée (l'"Avis Tag-Along").

9.3.2 L'Avis Tag-Along devra inclure:

(a) (A) le nombre de Titres proposés à la Cession, (B) le montant proposé et la forme de la contrepartie qui sera reçue par l'Associé Vendeur par Titre ou la formule en vertu de laquelle une telle contrepartie sera déterminée (et si une telle contrepartie consiste en tout ou partie de biens autres qu'en argent liquide, une estimation juste de la valeur réelle de marché d'une telle contrepartie autre qu'en argent liquide et les informations utiles liées à une telle contrepartie non-liquide); (C) l'identité du ou des Cessionnaire(s) proposé(s) (le "Cessionnaire Proposé"); (D) la date de Cession proposée, si elle est connue et (E) dans la mesure des connaissances, tous autres termes importants de la Vente Proposée (y compris, sans limitation, en ce qui concerne des dispositions restrictives, représentations, garanties qui doivent être données par l'Associé Vendeur); et

(b) une invitation de chaque autre Associé à faire une offre (tout Associé qui choisit de faire une telle offre étant un "Associé Tagging" et, ensemble avec l'Associé Vendeur, les "Vendeurs Tag-Along") pour inclure dans la Vente Proposée le nombre et le type de Titres détenus par un tel Associé Tagging, déterminé en vertu de l'article 9.3.3 ci-dessous.

9.3.3 Chaque Associé Tagging désirant exercer les droits Tag-Along décrits dans cet article 9.3 doit, endéans vingt jours Ouvrables de la délivrance de l'Avis Tag-Along, délivrer un avis (l'"Offre Tag-Along") à l'Associé Vendeur et la Société indiquant son désir d'exercer ses droits et précisant le nombre de Titres qu'il désire Céder. Chaque Associé Tagging devra préciser dans son Offre Tag-Along le nombre des Titres qu'un tel Associé Tagging désire céder, à un nombre égal à (i) le nombre total de Titres proposés à la Cession par ledit Associé Vendeur multiplié par (ii) le Pourcentage Tag-

Along. Dans la mesure où le nombre total de Titres (sur une base telle que convertis) proposés à la Cession en vertu de toutes les Offres Tag-Along est inférieur au nombre total de Titres que le Cessionnaire Proposé est prêt à acheter, chaque Vendeur Tag-Along aura droit de Céder une portion des excédents de Titres au pro rata de sa participation dans le Pourcentage Tag-Along relatif aux autres Vendeurs Tag-Along ou dans de telles proportions comme les Associés peuvent le décider (le "Montant Excédentaire Tag-Along"). Dans la mesure où le nombre total de Titres (sur une base telle que convertis) proposés à la Cession en vertu de toutes Offres Tag-Along est supérieur au nombre total de Titres que le Cessionnaire Proposé est prêt à acquérir, alors le nombre de Titres devant être Transférés par chaque Vendeur Tag-Along devra être réduit au pro rata de sa participation dans le Pourcentage Tag-Along à l'égard des autres Vendeurs Tag-Along.

9.3.4 Chaque Associé Tagging qui ne fait pas une Offre Tag-Along en conformité avec les exigences ci-dessus, y compris les exigences de délais, sera censé avoir renoncé à tous les droits d'un tel Associé Tagging en ce qui concerne la Vente Proposée, et les Vendeurs Tag-Along devront par conséquent être libres de Céder les Titres, à l'égard desquels aucune Offre Tag-Along n'a été effectuée selon et conformément à cet article 9.3 au Cessionnaire Proposé, pour la même contrepartie, à un prix qui ne sera pas plus élevé que le prix fixé dans l'Avis Tag-Along et à des termes et conditions qui ne sont pas matériellement plus favorables aux Vendeurs Tag-Along que ceux décrits dans l'Avis Tag-Along. Pour avoir le droit d'exercer son droit de vendre des Titres au Cessionnaire Proposé en vertu de cet article 9.3 et en particulier l'article 9.3.3, chaque Associé Tagging devra accepter de donner au Cessionnaire Proposé des représentations et garanties équivalentes en ce qui concerne les Titres d'un tel Associé Tagging, à ce que l'Associé Vendeur accepte de faire en relation avec la Vente Proposée (sous réserve de limitations équivalentes des responsabilités) et sous réserve d'engagements, conventions, indemnités ou restriction de transfert équivalents affectant une portion au pro rata de leurs Titres et/ou d'autres titres et d'autres engagements similaires auxquels l'Associé Vendeur accepte d'y être soumis; à condition que de telles représentations, garanties et engagements soient faits de manière séparée et non conjointe et soient négociés par l'Associé Vendeur de bonne foi sur une base de conditions normales. Chaque Vendeur Tag-Along sera responsable de sa part des honoraires des conseillers professionnels et voyages et autres dépenses personnelles raisonnablement dues pour le bénéfice de tous les Vendeurs Tag-Along en lien avec Vente Proposée sur base des revenus bruts reçus ou devant être reçus dans une telle Vente Proposée dans la mesure de ce qui n'a pas été payé ou remboursé par le Cessionnaire Proposé.

9.3.5 L'offre de chaque Associé Tagging contenue dans une telle Offre Tag-Along d'Associé Tagging sera inconditionnelle et irrévocable pour une période de dix Jours Ouvrables et, dans la mesure où une telle offre est acceptée, un tel Associé Tagging sera lié par et obligé de Céder pour la Vente Proposée aux mêmes termes et conditions pour chaque Titre Transféré, que l'Associé Vendeur jusqu'à un nombre de Titres que cet Associé Tagging aura précisé dans son Offre Tag-Along; ensemble avec le Montant Excédentaire Tag-Along dudit Associé Tagging, tel qu'il peut être réduit conformément à l'article 9.3.3; étant entendu que le prix payable à l'égard de chaque Titre sera sur une base telle que convertis; et de plus étant entendu si les termes importants de la Vente Proposée changent et ce avec pour résultat que le prix par Titre sur une base telle que convertis soit inférieur aux prix décrits dans l'Avis Tag-Along, ou que la forme de la contrepartie soit différente ou les autres termes et conditions (y compris les représentations et garanties) soient matériellement moins favorables pour les Vendeurs Tag-Along que ceux décrits dans l'Avis Tag-Along, chaque Associé Tagging sera autorisé à retirer l'offre contenue dans son Offre Tag-Along, par notification écrite à l'Associé Vendeur, et suite à un tel retrait, devra être libéré des ses obligations à l'égard d'une telle Offre Tag-Along.

9.3.6 Si un Associé Tagging exerce ses droits en vertu de cet article 9.3, le closing de l'achat des Titres pour lesquels de tels droits ont été exercés se réalisera au moment que la date de closing de la vente des Titres de l'Associé Vendeur au Cessionnaire Proposé.

9.3.7 Si avant le closing de la Vente Proposée, les termes de la Vente Proposée devaient changer avec pour résultat que le prix à payer sur une base telle que convertis pour la Vente Proposée soit plus important que le prix par Titre donné dans l'Avis Tag-Along ou les autres termes principaux d'une telle Vente Proposée devaient être matériellement plus favorables aux Vendeurs Tag-Along que ceux donnés dans l'Avis Tag-Along, l'Avis Tag-Along sera nul et non-avenu, et il sera nécessaire de fournir un autre Avis Tag-Along à tous les Associés, et il faudra séparément se conformer aux termes et dispositions de cet article 9.3 afin de mettre en oeuvre une telle Vente Proposée en vertu de cet article 9.3. De plus, si les Vendeurs Tag-Along n'ont pas réalisé la Vente Tag-Along à la fin du 180^{ème} jour (une telle période pourra être étendue pour obtenir des approbations réglementaires nécessaires) après la date de délivrance de l'Avis Tag-Along, chaque Associé Tagging sera libéré de ses obligations en vertu d'une telle Offre Tag-Along, l'Avis Tag-Along sera nul et non-avenu, et il sera nécessaire de fournir un Avis Tag-Along séparé et il faudra séparément se conformer aux termes et dispositions de cet article 9.3, afin de mettre en oeuvre une telle Vente Proposée en vertu de cet article 9.3, à moins que la défaillance à réaliser une telle Vente Proposée ne soit due au manquement par un Associé Tagging à se conformer à ses obligations au titre des dispositions de cet article 9.3.

9.4 DRAG ALONG

9.4.1 Nonobstant toute disposition contraire convenue dans cet article 9, si les Associés A acceptent une offre pour une Transaction de Changement de Contrôle, alors les Associés A seront autorisés à demander aux autres Associés de Céder leur Titres au Cessionnaire aux mêmes termes et conditions que les Associés A et délivrer un avis écrit (un "Avis de Vente Requis") pour toute Transaction de Changement de Contrôle aussi rapidement que possible avant la date de closing anticipée d'une telle Transaction de Changement de Contrôle à la Société et aux autres Associés.

9.4.2 L'Avis de Vente Requis devra contenir (i) le nom et l'adresse du Cessionnaire proposé, (ii) le montant total proposé au Cessionnaire proposé net de toutes dépenses de transaction (la "Contrepartie Dragging") (et si une telle contrepartie consiste en tout ou partie en une contrepartie qui n'est pas en argent liquide, les Associés A fourniront des informations, dans la mesure raisonnablement possible pour les Associés A, liées à une telle contrepartie qui n'est pas en argent liquide), (iii) si elle est connue, la date de Cession proposée et (iv) le nombre de Titres à Céder à chaque Associé et (v) dans la mesure des connaissances, tous autres termes importants de cette Transaction de Changement de Contrôle (y compris, mais non limité à, en ce qui concerne des conditions restrictives, représentation et garanties à être données par les Associés A).

9.4.3 Tout autre tel Associé (un "Associé Dragged"), dès réception de l'Avis de Vente Requis, sera obligé (i) dans le cas des Associés B de vendre tout, mais pas moins que tout et (ii) et dans le cas d'autres Associés Dragged de vendre tout ou partie de ses Titres aux termes et conditions indiqués dans l'Avis de Vente Requis. Chaque Associé Dragged sera en plus obligé de (i) participer à la Transaction de Changement de Contrôle prévue dans l'Avis de Vente Requis, (ii) de voter ses Titres en faveur de la Transaction de Changement de Contrôle à toute assemblée des associés appelée à voter ou approuver la Transaction de Changement de Contrôle et/ou donner un pouvoir aux Associés A pour voter les Titres d'un tel Associé Dragging en faveur de la Transaction de Changement de Contrôle et/ou consentir par écrit à la Transaction de Changement de Contrôle, (iii) renoncer à tous les droits de répartition ou évaluation liés à la Transaction de Changement de Contrôle, (iv) prendre part à des contrats liés à la Transaction de Changement de Contrôle et accepter (pour lui-même), de donner au Cessionnaire proposé des représentations et garanties équivalents en ce qui concerne de tels Titres de l'Associé Dragged que les Associés A acceptent de faire en relation avec les Associés A et ses Titres, dans le cadre de la Transaction de Changement de Contrôle (sous réserve de limitations équivalentes à la responsabilité), et sous réserve d'engagements équivalents, conventions, indemnités ou contrats de non cession de titres (sous réserve de limitations équivalentes à la responsabilité) ainsi que les Associés A acceptent d'être soumis à (à condition que toutes représentations, garanties, engagements, conventions, indemnité et contrats soient faites individuellement et non conjointement et à condition qu'ils soient négociés par les Associés A de bonne foi sur base de conditions normales), et (v) si c'est demandé raisonnablement pour faciliter l'achèvement de la Transaction de Changement de Contrôle, de donner pouvoirs de représentation aux Associés A ou celui que les Associés A auront désigné pour signer les documents à l'achèvement et/ou délivrer de tels autres documents que les Associés A signent si c'est raisonnable et approprié ans le contexte de la Transaction de Changement de Contrôle. Si à la fin du 180^{ème} jour après la date de délivrance de l'Avis de Vente Requis (une telle période peut être étendue pour obtenir les approbations réglementaires nécessaires) les Associés A n'ont pas achevé la transaction proposée, l'Avis de Vente Requis sera nul et non avenu, un tel Associé Dragged sera relevé des obligations de l'Associé Dragged en vertu de l'Avis de Vente Requis et il sera nécessaire de fournir un Avis de Vente Requis dans les termes et dispositions de cet article 9.3 qui est séparément respecté afin de conclure toute Transaction de Changement de Contrôle.

9.4.4 Toutes les honoraires de conseillers professionnels et voyages ou dépenses personnes dépenses raisonnablement dues pour le bénéfice de tous les Associés en rapport avec ladite Transaction de Changement de Contrôle devront être payées par les Associés au pro rata des revenus totaux devant être reçus par ledit Associé dans la mesure de ce qui n'a pas été payé ou remboursé par un membre du Groupe ou du Cessionnaire.

9.4.5 La Contrepartie Dragging sera allouée entre les Associés A et les Associés Dragged comme prévu dans tout Pacte d'Associés

9.5 ROFO. Dans le cas où les Associés A ont l'intention de vendre tout ou partie de leurs Titres à un tiers autrement qu'en vertu d'une Cession Autorisée ou conformément à l'article 9.3.2 et aux dispositions de l'article 6.1 de tout Pacte d'Associés, les Associés A doivent fournir un avis écrit (l'"Avis ROFO") aux Associés B sur le nombre et la catégorie de Titres qu'ils ont l'intention de vendre et d'offrir aux Associés B le droit de faire une offre irrévocable et inconditionnelle d'acheter la totalité de ces Titres comme indiqué dans le Avis ROFO. Dans les 30 jours qui suivent la date de remise de l'avis ROFO, les Associés B peuvent faire une offre inconditionnelle et irrévocable d'acheter ces Titres en fournissant un avis écrit aux Associés A de prix en numéraire proposé pour ces Titres (l'"Offre ROFO"). Dans les 30 jours suivant la réception de l'offre ROFO, les Associés A peuvent accepter une telle offre pour l'achat de ces Titres au prix en numéraire tel qu'énoncé dans l'offre ROFO (le "Prix ROFO") en fournissant un avis écrit aux Associés B. Si les Associés A acceptent l'offre ROFO, le transfert des Titres doit se réaliser le quinzième Jour Ouvrable après la notification ou dans le délai comme cela est raisonnablement nécessaire pour obtenir l'approbation réglementaire nécessaire. Les Associés A et les Associés B doivent prendre toutes les mesures nécessaires ou appropriées pour réaliser la Cession de ces Titres, y compris délivrer un titre, libre de tout privilège, réclamation, frais et charges et accompagné par des représentations habituelles quant au titre et à l'autorité. Si les Associés A n'acceptent pas l'offre ROFO, les Associés A peuvent demander d'autres offres pour ces Titres auprès d'un tiers de bonne foi qui n'est pas son Affilié à un prix qui est supérieur au prix ROFO. Si les Associés B ne fournissent pas une Offre ROFO en temps opportun, ils seront réputés avoir renoncé à leurs droits en vertu du présent article 9.5. Si les Associés B renoncent ainsi à leurs droits, les Associés A peuvent vendre leurs titres à tout moment dans les 180 jours suivant une telle renonciation à un tiers qui n'est pas un Affilié à tout prix. Si les Associés A ne sont pas parvenus à un accord effectif de vendre ces Titres dans les 180 jours suivant la réception de l'Offre ROFO ou la renonciation par les Associés B, les Associés A ne peuvent pas vendre les Titres à un tiers de bonne foi sans fournir préalablement un nouvel Avis ROFO aux Associés B et aux dispositions du présent article 9.5 devront être respectées séparément pour réaliser une telle Cession.

9.6 AUTRES RESTRICTIONS AUX CESSIONS

9.6.1 En supplément des autres restrictions aux Cessions contenues ci-dessus, sans consentement préalable du Conseil de Gérance, aucun Associé ne peut Céder aucun Titre:

(a) À toute Personne qui ne dispose pas de droits légaux, pouvoir ou capacité de détenir de tels Titres;

(b) Si une telle Cession nécessite l'enregistrement ou d'autres qualifications de tels Titres en vertu de toutes lois applicables aux titres;

(c) Si une telle Cession aurait un effet matériel substantiel d'ordre fiscal pour la Société ou l'un des ces Associés;

(d) Aussi longtemps que la Société est un partnership pour les besoins des impôts sur le revenu fédéraux américain, si une telle Cession est effectuée à travers un "marché de titres établis" ou un "second marché (ou l'équivalent d'un tel marché)" au sens de la Section 7704 de l'IRC ou ladite Cession ne peut autrement résulter pour la Société comme étant traitée en tant que "publicly traded partnership" tel que ce terme est défini dans les Sections 469 (k) (2) ou 7704(b) de l'IRC et des lois promulguées en conséquence (à moins que (i) il ne soit pas tenu compte d'une telle Cession en déterminant si les participations dans la Société sont négociables sur un second marché ou l'équivalent substantiel en vertu de section 1.7704-1 des Réglementations du Trésor US (autre que Section 1.7704-1(e)(1)(x)) ou (ii) les Associés ne déterminent que la Société satisfait aux conditions de section 1.77041(h) des Réglementations du Trésor US à tout moment durant l'année fiscale d'une telle Cession); ou

(e) Si selon l'opinion raisonnable du Conseil de Gérance, une telle Cession devait requérir le consentement préalable écrit de toute agence de réglementation et qu'un tel consentement n'a pas été obtenu.

9.6.2 A moins que ce ne soit approuvé par le Conseil de Gérance, aucune Cession ne peut être effectuée ou enregistrée dans les livres de la Société, à moins que le Cessionnaire n'ait délivré à la Société un avis pour une telle Cession, y compris une copie signée de toutes la documentation et contrats liés à la Cession, et de tous contrats ou autres documents requis ainsi que requis par le Pacte d'Associés.

9.6.3 Nonobstant des dispositions contraires, un Associé peut Céder ses Parts Sociales uniquement à toute personne (autre que la Société) si, au même moment, un tel Associé effectue également une Cession proportionnelle de Cession de ses Titres autres que les Parts Sociales, pour écarter tout doute, y compris les PECs (et vice versa) s'il y en a détenus par un tel Associé. Toute disposition de tout Pacte d'Associés qui fait référence à ou autorise ou qui requiert une Cession de Parts Sociales sera censé inclure une référence à (ou permette ou requiert que, selon le cas) une Cession du montant proportionnel des Titres autres que les Parts Sociales (et vice versa), s'il y en a.

10. Conversion des parts sociales.

10.1 Chaque Part Sociale de Catégorie B sera convertible en 100 Parts Sociales de Catégorie A et chaque Part Sociale de Catégorie D sera convertible en 1.6 Parts Sociales de Catégorie A (dans chaque cas sous réserve d'ajustement pour combinaison, consolidation, recapitalisations, et divisions de parts sociales). Chaque Part Sociale de Catégorie C sera convertible en 1.6 Parts Sociales de Catégorie A (dans chaque cas sous réserve d'ajustement pour combinaisons, consolidations, recapitalisations, et divisions de parts sociales) à condition, cependant, que la Société fasse en sorte que le montant attribuable à chaque Part Sociale de Catégorie C (sur une base telle que convertie) soit réduit à la somme de (i) € 0,0520930231 et (ii) un taux d'intérêt de 3% par an de € 0,0520930231 (avec cet intérêt s'accumulant de manière journalière et capitalisé sur la base de 360 jours par an de douze mois comportant trente jours à partir de la date de Closing jusqu'à la date de détermination). Nonobstant les dispositions contraires de l'article 10.1.2 dans ses Statuts, les termes "sur une base telle que convertie" doit signifier, pour toute catégorie de Parts Sociales, sur une base telle que convertie en Parts Sociales de Catégorie A.

10.2 Toutes les catégories de Parts Sociales autres que les Parts Sociales de Catégorie A seront converties en Parts Sociales de Catégorie A seulement dans les cas de (i) liquidation volontaire ou involontaire, faillite, dissolution, reconstitution, ou (ii) une fusion, consolidation, réorganisation ou transaction similaire impliquant la Société dans laquelle les Titres en circulation immédiatement avant une telle transaction ne continuent pas de représenter, ou ne sont pas converties en ou échangées contre des titres de capital représentant immédiatement à la suite d'une telle transaction une majorité, par majorité de vote, des titres de capital de (1) l'entité survivante ou entité résultant ou (2) si l'entité survivante ou résultante est une filiale totalement détenue par une autre entité immédiatement à la suite d'une telle transaction, l'entité parente d'une telle entité résultante ou survivante.

11. Conseil de gérance.

11.1 La Société est gérée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") qui sera composé initialement de trois (3) gérants ("Gérant(s)"). Les Associés A seront à tout moment autorisés à désigner pour nomination les Gérants. Les Gérants, devront être nommés par une Résolutions des Associés adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise et à ces Statuts.

11.2 Tout Gérant du Conseil de Gérance désignés par les Associés A peuvent être révoqués avec ou sans cause de temps à autres et à tout moment par une Assemblée Générale de la Société sur demande des Associés A.

12. 12. Pouvoirs du conseil de gérance.

12.1 Le Conseil de Gérance peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Associés et de l'article 12.3 et des actions devant être décidées par les Associés dans le cas des exceptions prévues par la Loi Luxembourgeoise ou ces Statuts.

12.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'Assemblée Générale par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Associés.

12.3 Décisions exigeant un consentement spécial:

12.3.1 Aucune des actions listées ci-dessous ne pourra être prise par ou au nom de la Société ou tout autre membre du Groupe à moins que et jusqu'à ce que le(s) Associé(s) B n'ait consenti par écrit au préalable avant la prise d'une telle action:

(a) toute modification des Documents Organisationnels de tout membre du Groupe si une telle modification est de façon substantielle et disproportionnée nuisible aux Associés B en comparaison avec les Associés A ou toute modification matérielle dans la nature ou le champs de l'activité du Groupe pris comme un ensemble, y compris l'introduction ou l'interruption de tout champ d'activité matériel ou d'activité et tout acquisition ou disposition d'actifs et investissements accessoires significatifs, dans chaque cas, dépassant la somme de €500.000.000 qui n'est pas envisagé par le Plan Initial D'activités, ou de toutes ventes de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de toute Newco ou de Coriance;

(b) toute transaction entre la Société ou tout autre membre du Groupe, d'un côté, et un Associé ou Affilié d'un Associé (autre que les membre du Groupe) d'un autre côté, sauf en vertu de tout Pacte d'Associés et pour les transactions réalisées à des conditions normales de marché ou dans le cadre de l'activité courante;

(c) la liquidation volontaire, dissolution, reconstitution ou faillite de toute Newco ou Coriance (autre qu'une dissolution ou une liquidation faisant suite à la vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de toute Newco ou Coriance) et de toute fusion, scission, réorganisation, recapitalisation, restructuration de toute Newco ou Coriance et /ou toute transaction similaire ou action qui affecte substantiellement les droits des Associés B à tous égards matériels;

(d) tout rachat de titres de la Société, excepté conformément avec tout Pacte d'Associés; et

(e) tout engagement ou annonce relatif aux dispositions précédentes.

13. Représentation de la société. Sous réserve de ce qui est prévu par la Loi Luxembourgeoise, tout Pacte d'Associés et ces Statuts, ce qui suit est autorisé à représenter la Société:

13.1 tout Gérant;

13.2 toute personne à qui un tel pouvoir a été délégué conformément à l'article 14.

14. Agents du conseil de gérance.

14.1 Le Conseil de Gérance peut déléguer son/ses pouvoir(s) pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc et déterminer les responsabilités et la rémunération d'un tel agent (s'il y en a), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions nécessaires de son mandat.

15. Réunion du conseil de gérance.

15.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance peut nommer un président.

15.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

15.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant à tout quorum requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 15.5.

15.4 A toutes les réunions du Conseil de Gérance dûment convoquées, une majorité du nombre total des Gérants constitueront un quorum pour les transactions et le vote d'une majorité du nombre total de Gérants présents ou représentés constituera la décision du Conseil de Gérance. Chaque Gérant aura droit à un vote. Si le quorum n'est pas présent à toute Réunion du Conseil, les Gérants présents ajourneront la Réunion du Conseil. Pour tout ce qui fait objet d'une approbation de la part du Conseil de Gérance, dans le cas où le Conseil de Gérance aboutirait à une impasse (par exemple, votes égaux pour ou contre tel objet), l'objet sera considéré comme n'ayant pas été approuvé par le Conseil de Gérance.

15.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, vidéo conférence ou tous autres moyens de communication similaires à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient en mesure de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires qui

sont traitées de cette manière par les Gérants seront réputées pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement conclues à une Réunion du Conseil, nonobstant le fait qu'un nombre inférieur de Gérants (ou leurs représentants) tels que requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

15.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou s'agissant de tout Gérant, le Représentant du Gérant) est valable et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu et signé(s) par ou au nom des Gérants concernés.

15.7 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion du Conseil.

16. Résolutions des associés.

16.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

16.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3, 16.4 et 16.5, les Résolutions des Associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées.

16.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

16.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 16.3, toute résolution modificatrice des présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), doit être adoptée à la majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

16.5 Une résolution pour dissoudre la Société, déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou nommer les liquidateurs doit être adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

16.6 Une réunion des Associés (l'"Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question, que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

16.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire ou un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être un Associé.

16.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Assemblées Générales pourront être adoptées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et chaque Associé donne son vote part écrit à propos de la résolution concernée.

17. Exercice social. L'exercice comptable de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année à condition que, comme mesure transitoire, le premier exercice comptable de la Société débute à la date de son incorporation et se termine le 30 avril suivant (toutes les dates incluses).

18. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale et en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 16. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé pourra, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société. Tous revenus résultant de la liquidation sera distribués aux Associés conformément à leurs droits respectifs.

19. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

19.1 Dans les présents statuts:

19.1.1 une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) à moins que le contexte ne le requiert autrement) le singulier inclut le pluriel et vice-versa;
- (c) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

19.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

19.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

19.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

20. Définitions.

20.1 Définitions

"Acquisition" signifie l'acquisition des actions de Coriance.

"Affilié" signifiera, pour toute Personne, autre qu'une Personne Contrôlée directement ou indirectement par une telle première Personne, Contrôlant directement ou indirectement une telle première Personne ou directement ou indirectement sous le même Contrôle que la première Personne.

"Associé A" signifie un détenteur de Parts Sociales de Catégorie A à un moment donné.

"Associé B" un détenteur de Parts Sociales de Catégorie A à un moment donné.

"Catégorie Numérique" désigne les différentes catégories de chaque Série Alphabétique.

"Cession" signifie une cession, vente, transfert, gage, hypothèque ou toute autre disposition, directe ou indirecte, comprenant en vertu de la création de titres dérivatifs, le fait de donner une option ou tout autre droit, l'imposition d'une restriction sur la disposition ou le vote, par voie légale ou par toute autre disposition légale ou participation bénéficiaire dans tout entité holding parente de la Personne pertinente.

"Cession Autorisée" a le sens qui lui est donné dans tout Pacte d'Associés.

"Cessionnaire" signifie une Personne qui bénéficie d'une Cession.

"Closing" a le sens qui lui est donné dans tout Pacte d'Associés.

"Comptes Intérimaires" signifie les comptes de gestion de la Société.

"Contrôle" signifie pour une Personne (autre qu'un individu) (a) la détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote d'une telle Personne, (b) le droit de nommer, ou faire nommer, plus de 50% des membres du conseil d'administration (ou d'un organe dirigeant similaire) d'une telle Personne ou (c) le droit de gérer, ou la gestion directe de, sur base discrétionnaire des biens de cette Personne, et, pour éviter tout doute, un associé commandité (general partner) est censé Contrôler un "limited partners" et, un fond conseillé ou géré directement ou indirectement par une Personne sera également censé être Contrôlé par une telle Personne (et les termes "Contrôlant" et "Contrôlé" auront la signification corrélative).

"Coriance" désigne A2A Coriance SAS, une société par actions simplifiée constituée et organisée selon les lois de France, ayant son siège social au Immeuble Horizon 1, 10 allé Bienvenue, 93160 Noisyle-Grand, France.

"Distribution" signifie tous paiements par la Société à un des Associés par le biais d dividendes intérimaires ou annuels et/ou distributions à l'égard de toute annulation, remboursement et/ou rachat de Parts Sociales et/ou restitution de toute prime d'émission et/ou sur la dissolution ou liquidation.

"Documents Organisationnels" désigne le memorandum of association, les statuts ou autres documents organisationnels d'une entité, tel qu'applicable.

"Filiale" signifie une Personne qui est Contrôlée directement ou indirectement par une autre Personne.

"Groupe" signifie la Société et ses Filiales directes ou indirectes, y compris à la suite de l'Acquisition, Coriance et ses Filiales et "membre du groupe" devra être interprété conformément.

"Jour Ouvrable" signifie un jour où les banques sont ouvertes pour les activités commerciales à Londres, Milan, Paris, New York et la Ville de Luxembourg (qui, pour éviter tout doute, n'inclut pas les samedis, dimanches et les jours fériés dans l'un de ces villes).

"KKR" a la signification que lui donne tout Pacte d'Actionnaires.

"Montant Disponible" désigne le montant maximal distribuable tel que permis par la Loi Luxembourgeoise (y compris l'article 72-1 de la Loi de 1915) mais en ne dépassant pas les espèces de la Société au moment concerné.

"Newco" désigne chacune de la Société, Holdco, Midco, Bidco, Merheco (tels que ces termes sont définis dans tout Pacte d'Associés) et toute autre filiale de la Société qui détient, directement ou indirectement, des actions dans Coriance ou que le Conseil de Gérance de la Société désigne comme telles de temps à autres par avis écrit.

"Pacte d'Associés" désigne tout pacte d'associés lié à la Société auquel les Associés sont parties tel que modifié, refondu, complété ou autrement modifié de temps à autres conformément aux termes de celui-ci.

"Parts Sociales de Catégorie 1" désigne les Parts Sociales de Catégorie A1, les Parts Sociales de Catégorie B1, les Parts Sociales de Catégorie C1 et les Parts Sociales de Catégorie D1.

"Parts Sociales de Catégorie 2" désigne les Parts Sociales de Catégorie A2, les Parts Sociales de Catégorie B2, les Parts Sociales de Catégorie C2 et les Parts Sociales de Catégorie D2.

"Parts Sociales de Catégorie 3" désigne les Parts Sociales de Catégorie A3, les Parts Sociales de Catégorie B3, les Parts Sociales de Catégorie C3 et les Parts Sociales de Catégorie D3.

"Parts Sociales de Catégorie 4" désigne les Parts Sociales de Catégorie A4, les Parts Sociales de Catégorie B4, les Parts Sociales de Catégorie C4 et les Parts Sociales de Catégorie D4.

"Parts Sociales de Catégorie 5" désigne les Parts Sociales de Catégorie A5, les Parts Sociales de Catégorie B5, les Parts Sociales de Catégorie C5 et les Parts Sociales de Catégorie D5.

"Parts Sociales de Catégorie 6" désigne les Parts Sociales de Catégorie A6, les Parts Sociales de Catégorie B6, les Parts Sociales de Catégorie C6 et les Parts Sociales de Catégorie D6.

"Parts Sociales de Catégorie 7" désigne les Parts Sociales de Catégorie A7, les Parts Sociales de Catégorie B7, les Parts Sociales de Catégorie C7 et les Parts Sociales de Catégorie D7.

"Parts Sociales de Catégorie 8" désigne les Parts Sociales de Catégorie A8, les Parts Sociales de Catégorie B8, les Parts Sociales de Catégorie C8 et les Parts Sociales de Catégorie D8.

"Parts Sociales de Catégorie 9" désigne les Parts Sociales de Catégorie A9, les Parts Sociales de Catégorie B9, les Parts Sociales de Catégorie C9 et les Parts Sociales de Catégorie D9.

"Parts Sociales de Catégorie 10" désigne les Parts Sociales de Catégorie A10, les Parts Sociales de Catégorie B10, les Parts Sociales de Catégorie C10 et les Parts Sociales de Catégorie D10.

"Parts Sociales de Catégorie A" désigne les Parts Sociales de Catégorie A1, les Parts Sociales de Catégorie A2, les Parts Sociales de Catégorie A3, les Parts Sociales de Catégorie A4, les Parts Sociales de Catégorie A5, les Parts Sociales de Catégorie A6, les Parts Sociales de Catégorie A7, les Parts Sociales de Catégorie A8, les Parts Sociales de Catégorie A9 et les Parts Sociales de Catégorie A10.

"Parts Sociales de Catégorie B" désigne les Parts Sociales de Catégorie B1, les Parts Sociales de Catégorie B2, les Parts Sociales de Catégorie B3, les Parts Sociales de Catégorie B4, les Parts Sociales de Catégorie B5, les Parts Sociales de Catégorie B6, les Parts Sociales de Catégorie B7, les Parts Sociales de Catégorie B8, les Parts Sociales de Catégorie B9 et les Parts Sociales de Catégorie B10.

"Parts Sociales de Catégorie C" désigne les Parts Sociales de Catégorie C1, les Parts Sociales de Catégorie C2, les Parts Sociales de Catégorie C3, les Parts Sociales de Catégorie C4, les Parts Sociales de Catégorie C5, les Parts Sociales de Catégorie C6, les Parts Sociales de Catégorie C7, les Parts Sociales de Catégorie C8, les Parts Sociales de Catégorie C9 et les Parts Sociales de Catégorie C10.

"Parts Sociales de Catégorie D" désigne les Parts Sociales de Catégorie D1, les Parts Sociales de Catégorie D2, les Parts Sociales de Catégorie D3, les Parts Sociales de Catégorie D4, les Parts Sociales de Catégorie D5, les Parts Sociales de Catégorie D6, les Parts Sociales de Catégorie D7, les Parts Sociales de Catégorie D8, les Parts Sociales de Catégorie D9 et les Parts Sociales de Catégorie D10.

"PECs" signifie les "preferred equity certificates" de la Société.

"Personne" signifie une personne physique, partnership, corporation, société à responsabilité limitée, trust commercial, société par actions, trust, association sans personnalité légale, joint venture ou tout autre entité ou organisation;

"Plan Initial d'Activités" signifie tout plan d'activités initial du Groupe, tel qu'approuvé par les Associés.

"Pourcentage de Capital Totalemment Converti" désigne la date de détermination, à l'égard de tout Associé, un chiffre comme pourcentage calculé en divisant le nombre total de Titres détenus par ledit Associé, par la somme du nombre de Titres émis, étant entendu que pour les besoins d'un tel calcul, les Parts Sociales de Catégorie B, C et D seront réputées avoir été converties en Parts Sociales de Catégorie A (étant entendu que, pour écarter tout doute, dans la mesure où le terme "Pourcentage de Capital Totalemment Converti" est utilisé dans ces Statuts pour décrire le pourcentage de détention d'un Associé parmi un sous-ensemble d'Associés, y compris sans limitation, pour les besoins des articles 9.3 et 9.4, uniquement ces Titres émis détenus par chaque sous-ensemble d'Associés seront inclus dans le dénominateur du calcul.

"Prix de Rachat" équivaut au montant payable pour chaque Part Sociale Remboursée de la catégorie concernée tel que déterminé par le Conseil de Gérance conformément à l'article 6.1, sous réserve que le Prix de Remboursement total du pour toutes les Parts Sociales Rachetées lors d'un Remboursement de Parts Sociales n'excède pas le Montant Disponible.

"Série Alphanétique" désigne les Parts Sociales de Catégorie A ou les Parts Sociales de Catégorie B ou les Parts Sociales de Catégorie C ou les Parts Sociales de Catégorie D selon le cas.

"Titres" signifie ensemble, les Parts Sociales, PECs, et tous titres émis en tant que dividende en nature pour tous les titres en circulation émis en échange ou sur reclassification, y compris tout nouveau titre qui auraient été émis.

"Transaction de Changement de Contrôle" signifie toute transaction ou série de transactions dans lesquelles les Associés A cherchent à céder à une ou plusieurs Personnes qui sont des Cessionnaires de bonne foi et non Affiliés à KKR plus de 50% des droits de vote de la Société.

"US Treasury Regulations" signifie les réglementations américaines fédérales fiscales promulguées en vertu de l'IRC, ainsi que modifiées de temps en temps (étant entendu que toutes les références à des sections spécifiques des réglementations seront censées faire référence également aux dispositions équivalentes de toutes les réglementations ultérieures)."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ trois mille Euro.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

L'acte a été lu au mandataire des comparants connu du notaire par son nom, prénom, statut civil et résidence, le mandataire des comparants signe l'acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 23 mai 2013. Relation: LAC/2013/23389. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013070252/1648.

(130086610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2013.

MMLUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 56, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 177.499.

—
STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt-deuxième jour de mai.

Pardevant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

- Monsieur Marko KUHARIC, salarié, né le 24 février 1977 à Maribor (Slovénie), demeurant à L-2210 Luxembourg, 68, rue Napoléon 1^{er}.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

« **Art. 1^{er}**. Il est formé par les présentes, par la personne comparante, et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la "Société").

Art. 2. La Société a pour objet la distribution de boissons alcoolisées et l'achat et vente de matériel et meubles d'aménagements destinés aux bars, café et restaurant.

La Société a également pour objet les prestations de catering, la formation du personnel de la restauration ainsi que toute formation liée à l'exploitation d'un débit de boissons.

La Société a en outre pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds, la création, la gestion, la mise en valeur et la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets.

La Société pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère, notamment par la création de filiales ou succursales.

Elle pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

De façon générale, la Société pourra réaliser toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La dissolution de la Société peut être demandée en justice pour justes motifs. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la Société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Art. 4. La Société prend la dénomination sociale de «MMLUX S.à r.l.».

Art. 5. Le siège de la Société est établi dans la commune de Niederanven.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même commune par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de gérance, et en tout endroit du Grand Duché de Luxembourg aux termes d'une décision prise par assemblée tenue dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

La Société peut ouvrir des succursales, filiales ou d'autres bureaux, dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, toutes les parts sociales étant intégralement souscrites et entièrement libérées.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision écrite et régulièrement publiée de l'associé unique, sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 16 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale ouvre un droit à l'actif social de même qu'aux bénéfices réalisés au cours de l'exercice, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un unique propriétaire pour chacune d'elles.

Les copropriétaires indivis des parts sociales sont tenus d'être représentés auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont cessibles sous réserve de la stricte observation des dispositions énoncées à l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Toute opération de cession n'est opposable à la Société comme aux tiers qu'à la condition d'avoir été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions prescrites à l'article 1690 du Code civil.

Au surplus, il ne pourra être contracté d'emprunt par voie publique d'obligations, ni procédé à une émission publique de parts sociales.

Art. 11. La Société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocable(s) ad nutum.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux qui sont expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature de son gérant, et en cas de pluralité de gérants, soit par la signature individuelle du gérant technique soit par la signature conjointe de deux gérants dont celle du gérant technique.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, peut sous-déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance représenté par un gérant délégué à cet effet.

Art. 14. Les réunions du Conseil de Gérance auront lieu au Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par procuration. Les résolutions du Conseil de gérance sont adoptées à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions écrites signées par l'ensemble des membres du Conseil de gérance seront valablement passées et effectives comme si passées lors d'une réunion dûment convenue et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou plusieurs exemplaires d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre, fax ou communication similaire.

De plus, tout membre qui participe aux débats d'une réunion du Conseil de gérance aux moyens d'un appareil de communication (notamment par téléphone), qui permet à tous les membres présent à cette réunion (que ce soit en personne ou par procuration ou tout autre appareil de communication) d'entendre et d'être entendu par les autres membres à tout moment, sera supposé être présent à cette réunion et sera comptabilisé pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les questions à l'ordre du jour de cette réunion. Si une résolution est prise par voie de conférence téléphonique, la résolution sera considérée comme ayant été prise au Luxembourg si l'appel provient initialement du Luxembourg.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Toutefois, la Société est liée par les actes accomplis par les gérants, même si ces actes excèdent l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait l'objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, sans que la publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Art. 16. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social, sans préjudice des autres dispositions de l'article 194 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 17. Une assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, se réunira une fois par an pour l'approbation des comptes annuels, elle se tiendra le deuxième mardi du mois de mai de chaque année au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 18. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut par lui-même ou par un fondé de pouvoir, prendre au siège social de la Société, communication de l'inventaire, du bilan et du rapport du conseil de surveillance (si la Société compte plus de vingt-cinq associés parmi ses rangs, conformément aux dispositions prescrites par la loi).

Art. 20. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé au moins cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Art. 21. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique, ou le cas échéant les associés, s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Disposition transitoire:

Par dérogation le premier exercice social commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération:

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, le comparant pré-qualifié, déclare souscrire cent (100) parts sociales comme suit:

- Monsieur Marko KUHARIC, pré-qualifié,	
- cent parts	<u>100 parts</u>
TOTAL: cent parts sociales	100 parts

La libération intégrale du capital social a été faite par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cent euros (EUR 12.400,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution au montant de neuf cents euros (EUR 900,-).

Assemblée générale extraordinaire

Le comparant pré-qualifié représentant l'intégralité du capital social souscrit, se considérant comme dûment convoqué, s'est ensuite constitué en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).

2.- Est nommé gérant technique de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Manu VOLBRECHT, promoteur immobilier, né le 19 mai 1970 à Ostende (Belgique), demeurant à L-4964 Clemency, 23, rue de Grass.

3.- Est nommé gérant administratif de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Marko KUHARIC, salarié, né le 24 février 1977 à Maribor (Slovénie), demeurant à L-2210 Luxembourg, 68, rue Napoléon 1^{er}.

4.- La Société est valablement engagée en toutes circonstances soit par la signature individuelle du gérant technique soit par la signature conjointe de deux gérants dont celle du gérant technique.

5.- L'adresse du siège social de la Société est fixée à L-2633 Senningerberg, 56, route de Trèves.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. KUHARIC, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 24 mai 2013. Relation: DIE/2013/6604. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 29 mai 2013.

Référence de publication: 2013069252/168.

(130085235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

**Ehlbusch-Invest S.C.I., Société Civile Immobilière,
(anc. S.C.I. Ehlbusch).**

Capital social: EUR 843.440,00.

Siège social: L-8191 Kopstal, 25A, rue de Steinsel.

R.C.S. Luxembourg E 3.806.

L'an deux mille treize, le vingt-deuxième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Madame Huguette Annette KURT, commerçante, née le 17 novembre 1965 à Luxembourg, demeurant à L-8191 Kopstal, 25A, rue de Steinsel;

2.- Monsieur Robert Nicolas Jean FRANK, indépendant, né le 15 mars 1964 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-5760 Hassel, 1, rue de Luxembourg.

I.- Lesquels comparants ont requis le notaire soussigné d'acter qu'ils sont les seuls associés de la société S.C.I. EHLBUSCH (la «Société»), une société civile immobilière ayant son siège social au 25A, rue de Steinsel, L-8191 Kopstal, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro E.3.806, constituée suivant acte reçu par Maître Léonie GRETHEN, alors notaire de résidence à Rambrouch, en date du 19 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 144 du 18 janvier 2008.

II.- Le capital social de la Société est fixé à huit cent quarante-trois mille quatre cent quarante euros (EUR 843.440,-), divisé en cent (100) parts sans désignation de la valeur nominale, et appartenant aux comparants comme suit:

- Madame Huguette Annette KURT, pré-qualifiée:

cinquante parts sociales 50

- Monsieur Robert Nicolas Jean FRANK, pré-qualifié:

cinquante parts sociales 50

Total des parts: cent parts sociales 100

III.- Les comparants pré-qualifiés étant les seuls associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes, qu'ils ont demandé au notaire d'acter ce qui suit:

Ordre du jour

1. Changement de la dénomination de la Société en «EHLBUSCH-INVEST S.C.I.»;

2. Modification en conséquence de l'article 1^{er} des statuts de la Société;

3. Divers.

Après délibération les associés ont unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de modifier la dénomination de la Société de «S.C.I. EHLBUSCH» en «EHLBUSCH-INVEST S.C.I.».

Deuxième résolution

En conséquence de la première résolution, l'assemblée générale des associés décide de modifier l'article 1^{er} des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}**. Il est formé par les présentes une société civile immobilière qui prendra la dénomination de «EHLBUSCH-INVEST S.C.I.».

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou modifications de quelque nature que ce soit qui doivent être pris en charge par la Société à la suite de l'amendement des statuts sont estimés à huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Kopstal, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. A. KURT, R. N. J. FRANK, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 23 mai 2013. Relation: DIE/2013/6454. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 29 mai 2013.

Référence de publication: 2013069376/55.

(130085532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

Westjay S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 175.366.

Extrait du contrat de cession de parts de la société daté du 30 avril 2013

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 30 avril 2013, Real Estate investments international Corp. a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

100 parts sociales d'une valeur de 125 GBP chacune, à la société Westmore S.à r.l., 46a, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 mai 2013.

Christina Horf.

Référence de publication: 2013069503/14.

(130085568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

Ciresia, Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 150.688.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2011 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2013069700/11.

(130086454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

Dété Publicité & Communication S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 81-83, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 57.905.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2013.

Référence de publication: 2013069722/10.

(130086385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.
